

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef : OMER HEROUX

Vol. XXV — No 126
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
CANADA (Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Les Ligues du Sacré-Coeur

La manifestation du 10 juin

Le 10 juin, dimanche qui suit la fête du Sacré-Coeur, les Ligues des Hommes des paroisses de l'Est de Montréal se réuniront au Stadium de la rue de Lorimier, puis se rendront au parc LaFontaine dans une grande manifestation de foi et de piété envers Notre-Seigneur.

Cet hommage public, préparé sur les instances d'un des plus vénérables curés de Montréal, se rattache au jubilé de l'année sainte. Il fait partie, dans la pensée de ses promoteurs, des actes de culte rendus au divin Sauveur, depuis plus d'un an, pour commémorer les bienfaits de la Rédemption. Comme les pratiques de pénitence et les heures d'adoration devant la Sainte-Eucharistie, il a pour but d'attester le désir des croyants d'avoir part et de contribuer à l'oeuvre rédemptrice.

C'est sous la forme d'un acte de réparation collective envers le Sacré-Coeur que la piété des fidèles va, cette fois, se manifester. On exprimera le regret que tous les vrais chrétiens éprouvent de ce que l'incarnation du Verbe, la vie terrestre, l'enseignement, le sacrifice de Dieu fait homme produisent apparemment si peu de résultats sur la masse des hommes. Nous traduirons aussi par la notre volonté de correspondre, nous du moins, aux avances qui nous ont été faites par Dieu d'une façon si pathétique. C'est une réponse à la plainte angossée que Notre-Seigneur faisait entendre à sainte Marguerite-Marie, il y aura bientôt trois siècles, devant l'indifférence que son ardent amour rencontre auprès des hommes, même chez ceux qui font profession de le servir.

De nos jours, cette vision du Christ, montrant son coeur blessé pour signifier son amour déçu, nous est devenue familière. Elle symbolise l'un des aspects les plus troublants de notre croyance: d'une part, l'inlassable bienveillance de Dieu; de l'autre, l'inconcevable indifférence de l'homme. Comment Dieu, qui se suffit et n'a besoin de rien, peut-il tant faire pour s'attirer, sans y réussir, l'affection des hommes? Comment l'homme, ayant la foi, peut-il si mal comprendre son intérêt, si peu sacrifier pour s'assurer la possession de promesses infinies? Comment expliquer que le salut, offert avec tant d'insistance, soit accepté par un si petit nombre?

La dévotion au Sacré-Coeur, telle qu'elle est enseignée dans l'Eglise, telle qu'elle se manifestera le 10 juin, proteste contre cette énormité. Par des demandes de pardon et des assurances de fidélité, surtout par l'offrande d'une vie désormais conforme à la loi chrétienne, les fidèles s'efforcent de démontrer qu'ils partagent les sentiments du Coeur de Jésus, qu'ils compatissent à sa douleur et s'attristent, eux aussi, de ce que l'humanité réponde si mal aux avances généreuses qui lui sont faites.

De plus, depuis de longues années, la dévotion au Sacré-Coeur se présente, chez nous, comme un excellent moyen de persévérance dans les pratiques de la vie chrétienne. La communion réparatrice du premier vendredi, ou du premier dimanche, de chaque mois, offre aux bonnes volontés une occasion opportune de mettre à exécution des résolutions de fervent qui se relâchent trop facilement. Les ligues du Sacré-Coeur pour hommes et jeunes gens, avec leurs engagements qui répondent aux principaux besoins de notre peuple, les ligues de cadets, l'apostolat de la Prière, favorisent les desirs de bien vivre, en imposant des pratiques inspirées par une saine intelligence de ce que doit être le christianisme. La Ligue des Hommes, avec sa formation en équipes, offre même un organisme tout désigné pour l'action catholique, si hautement recommandée par le Pape Pie XI. C'est donc un engagement solennel de vie chrétienne et d'apostolat que prennent les ligues.

La manifestation extérieure du 10 juin sera précédée d'un triduum de prières dans les églises. Car ce n'est pas, on le suppose bien, pour amuser le public ou par goût de parade que des chefs de famille, les plus sincères de nos paroisses, même des personnages officiels, s'exposeront aux regards de la foule et feront une profession solennelle de foi et de piété envers le Christ. Cette cérémonie religieuse doit consacrer une sérieuse résolution de vie plus fervente. En présence de la froideur presque universelle à l'égard de Dieu et de la religion, on veut fortifier, réchauffer, proclamer sa foi dans le Rédempteur. On lui offre l'hommage de soi-même, de sa famille, de sa paroisse, de sa ville, de son pays, attestant ainsi le vœu que le plan divin sur l'humanité se réalise.

Une vague espérance animera, sans doute, plusieurs des manifestants du 10 juin: qu'en contribuant, selon leurs faibles ressources, à maintenir parmi nous une atmosphère chrétienne, ils obtiennent un peu de soulagement pour la cité et la nation. Telle est, en effet, la pensée du Souverain Pontife: le moyen le plus efficace de faire cesser la crise où le monde se débat, c'est de procurer la réforme morale de l'humanité, son retour aux principes du christianisme. Puisse ce secret désir de tant de braves gens égarés sous l'épreuve être exaucé de Celui qui, durant sa vie terrestre, s'apitoyait sur les foules avec une tendresse si profonde et si efficace.

Adélaïde DUGRE, S.J.

Les crédits de M. Sauvé

Le ministre des postes donne des précisions sur le fameux album

Un employé supérieur, aux postes, a désobéi aux ordres du ministre — Les congrès postaux d'Ottawa et du Caire — Le cas d'un fonctionnaire politicien

LES BILLETS DE LA BANQUE CENTRALE ET LA "RESERVE" QUEBÉCOISE

Ottawa, 1er juin. — Le gouvernement semble avoir décidé que la Banque du Canada n'émettra pas de billets bilingues, mais simplement des billets en anglais et des billets en français. Une proposition en ce sens a été faite hier, par le ministre des finances, M. E.-N. Rhodes, au comité permanent de la banque et du commerce, qui étudie actuellement le bill constituant en corporation la Banque du Canada.

Dans le texte original du bill, à l'article 23, qui a trait à l'émission des billets, le paragraphe 4 se lisait ainsi: "La forme et la matière des billets sont assujetties à l'approbation du ministre".

Dès le 15 mars, M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, proposait d'amender l'article 23, en remplaçant le paragraphe 4 par le suivant: "Les billets devront être imprimés en anglais et en français et leur forme et leur matière seront assujetties à l'approbation du ministre".

Hier, M. Rhodes a proposé un sous-amendement à l'amendement de M. Lapointe, de façon à ce qu'en définitive le paragraphe 4 de l'article 23 se lise comme suit: "La forme et la matière des billets seront assujetties à l'approbation du ministre, mais il est entendu que des billets, soit en anglais, soit en français, devront être disponibles à demande". (Provided that notes in either the English or the French language shall be available as required).

D'aucuns considèrent que le sous-amendement Rhodes confirme le principe, si cher aux députés genre Cowan et Turnbull, de la réserve québécoise. Ce que l'on entend dire dans la coulisse parlementaire permet de supposer que tel est le cas. Le gouvernement avait, paraît-il, à peu près décidé que les billets de la Banque du Canada seraient bilingues.

ou les tours de Notre-Dame. Crac! on vous sort un règlement. "Ce mal que vous dénoncez, cher monsieur, n'existe pas. Bien mieux, il serait bien en peine d'exister puisqu'il y a un règlement qui l'interdit".

Se rendra-t-on compte à l'hôtel de ville, une bonne fois pour toutes, de cette vérité qui n'échappe à personne de ceux qui ne sont pas dans la boîte? Un échevin, ou, si l'on veut, un conseiller municipal, est un monsieur qui a deux fonctions: primo, passer des règlements et secundo passer des règlements à travers ces mêmes règlements. Un règlement indique ce qui devrait être et ce qui devrait être, municipalement parlant, n'est jamais.

Dans toute nouvelle construction les chambres noires sont interdites. Nous en avons vu de nos yeux quatre dans une maison en construction moderne et luxueuse. Le propriétaire disait: "C'est comme mode pour y faire jouer les enfants". Devant cette épouvantable perspective, nous n'hésitons pas à devenir délateur, si peu reluisant que soit le rôle. Mais peut-on entendre dire de gaieté de coeur qu'on préparera méthodiquement des petits candidats à la T. B. comme on engraisse sous le boisseau des chapons pour la table de Noël? Sans l'intervention d'un particulier, qui n'est ni mandaté ni payé pour faire l'inspection sanitaire des logements en construction, il y aurait là (et il y a peut-être, car sait-on jamais ce qui se produit une fois le rapport de l'inspecteur classé?) quatre chambres noires dans un immeuble moderne et luxueux.

Autre exemple. Chez un de nos amis il y avait une chambre noire. Huit ans de suite les inspecteurs sont venus. Huit rapports contre lui n'ont pas fait broncher le propriétaire. Il n'a bougé que quand notre ami l'a mis en demeure de faire éclater cette chambre noire dans les huit jours sans quoi il déguerpissait. Mon ami n'est pas inspecteur de la ville. Il n'en touche pas le traitement.

Un règlement est fait pour être violé et quand on veut essayer de peindre le fait municipal, la situation réelle avec des règlements municipaux, c'est se comporter comme le peintre de décors qui peint la vision béatifique.

Mais ce qui est tragiquement vrai, si nous n'avons que mille taudis à Montréal, c'est que ces mille taudis à eux seuls réussissent à être plus meurtriers, toute proportion gardée, que tous ceux de Londres, que tous ceux de New-York, que tous ceux de Toronto.

La norme pour juger le produit, c'est le finished product, comme disent les Américains. Le finished product, c'est le tuberculeux.

Il y a près de mille décès par la tuberculose annuellement à Montréal. S'il n'y a que mille taudis, chacun d'eux met dans le mille, c'est le cas de le dire.

L. D.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le gouvernement fédéral exécuterait pour \$15,000,000 de travaux à Montréal

dre dépense supplémentaire au ministère des postes.

L'ancien ministre des postes, M. Veniot, met fin à cet incident, en disant qu'il a été grandement favorisé puisqu'il a reçu un exemplaire de l'album au moment de la première distribution.

Les congrès postaux

Pour le congrès postal d'Ottawa, le gouvernement avait voté une somme de \$62,400, dont il n'a été dépensé que \$39,064. La différence a été remise au trésor. Le même la somme dépensée, il faut comprendre \$18,000 pour un voyage jusqu'à Victoria que le gouvernement a payé à tous les délégués. M. Sauvé explique qu'il ne s'agissait pas d'une simple excursion de plaisir. A bord des convois, les congressistes ont poursuivi leurs travaux.

Quant au voyage de M. Sauvé et de sa suite jusqu'au Caire, en janvier et février derniers, il a coûté \$12,000. Le congrès du Caire a duré sept semaines mais M. Sauvé n'y a assisté que pendant deux semaines.

Un fonctionnaire dénoncé

M. Jean-François Pouliot a violemment dénoncé un fonctionnaire, M. Boutet, secrétaire de l'exécutif du ministère des Postes, parce qu'il ferait de la politique active.

D'après M. Pouliot, M. Boutet n'aurait jamais cessé de collaborer à des journaux conservateurs en leur fournissant des articles d'étrange politique; il serait actuellement l'un des organisateurs conservateurs dans les comités ontariens de Prescott et de Russell en même temps que publiciste français du parti conservateur ontarien.

A des questions de MM. Lapointe et Casgrain, M. Sauvé répond qu'il a dit à M. Boutet de ne pas s'occuper de politique. M. Pouliot demande une enquête sur les activités politiques de M. Boutet pendant que le ministre était en voyage. M. Sauvé promet l'enquête.

Le comité des subsides n'a voté que quelques maigres crédits à M. Sauvé.

La loi des compagnies

Les derniers articles et les derniers amendements ont été rapidement votés par le comité plénier. La nouvelle loi interdira le colportage de porte en porte ou le téléphone des actions ou des autres titres d'une compagnie. Seront tenus responsables de ce délit de colportage non seulement les colporteurs mais les administrateurs d'une compagnie qui fera colporter ses titres. Des peines sévères sont prévues pour punir ce délit: \$500 d'amende à la première infraction; \$1,000 d'amende ou la prison à la deuxième infraction. Dans le cas d'une compagnie, tous les administrateurs et tous les fonctionnaires responsables pourront être condamnés à moins qu'ils ne démontrent que le colportage s'est fait hors de leur connaissance.

Un vendeur de titres ne commettra pas toutefois une infraction à la loi s'il fait de la sollicitation auprès d'un ami intime, d'un associé ou d'un ancien client.

Un nouvel amendement a été présenté par M. Cahan à propos de la publication obligatoire d'un prospectus chaque fois qu'une compagnie à charte fédérale émettra des actions ou des obligations. Ce prospectus devra contenir non seulement un état de profits et pertes mais un exposé de l'état consolidé de la compagnie et de toutes ses filiales, si elle en a.

M. Butcher, député libéral, a proposé un amendement pour que toutes les personnes dont les noms apparaissent sur le prospectus d'une compagnie soient tenues responsables de ce prospectus au même titre que les administrateurs de la compagnie. Cet amendement a été rejeté.

Le projet de loi de M. Cahan doit être imprimé de nouveau avant de subir la troisième lecture.

La fête du Roi

Le premier ministre a annoncé que la Chambre ne prendra pas congé, lundi prochain, fête du roi. Elle siégera comme de coutume, l'après-midi et le soir.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Reprise

En avril, les revenus nets du Pacifique ont monté de 136 pour cent; et les revenus nets du même chemin de fer, pour les quatre premiers mois de 1934, ont monté de 149 pour cent. Progrès marqué. M. Fullerton vient de dire à Ottawa, où il a comparu devant un groupe de députés intéressés aux finances des C. N. R., que le revenu brut du réseau ferroviaire national a monté de 22 pour cent pendant le premier trimestre de 1934, et que la politique d'économie de la nouvelle ad-

Mais avec l'argent et sous le contrôle d'Ottawa

La question des grands projets de travaux de chômage continue à préoccuper les administrateurs municipaux. Il y aura de grands travaux, mais pas de la façon escomptée par l'administration de Montréal.

Le gouvernement fédéral organise un vaste programme de travaux, dont \$15,000,000 pour Montréal. Mais ces travaux seront purement fédéraux parce qu'on n'y dépensera que l'argent du gouvernement fédéral, lequel accordera les contrats et en surveillera l'exécution.

Si le gouvernement provincial veut faire des travaux de chômage, libre à lui, mais sous sa surveillance unique et à ses frais, pendant qu'Ottawa exécutera les siens de son côté. De cette façon, on ne pourra accuser aucun gouvernement de retard dans les paiements, etc. Chaque gouvernement prendra ses propres responsabilités.

ministration donne déjà des résultats pratiques sérieux. Ce qui se passe dans le domaine ferroviaire, tant aux C. N. R. que chez leur concurrent, démontre que les pessimistes exagèrent en considérant que la situation présente des difficultés insurmontables. Certes, l'avenir n'est pas des plus brillants; et il faudra résoudre bien des problèmes d'ordre administratif et financier avant que nos chemins de fer aient repris en partie leur assiette. Les combinaisons que suggère M. Beatty, celles d'un groupe de vérificateurs de la finance des C. N. R. ne paraissent pas devoir suffire à ramener l'ordre et l'équilibre; et il faudra trouver mieux que cela. Entre temps, néanmoins, la reprise des affaires indique déjà que le pire terrain est traversé. Indubitablement, on ne saurait, en quelques mois, réparer les conséquences d'une politique imprévoyante, tant dans un chemin de fer que dans l'autre. Mais il y a, au bas de l'horizon, une barre de lumière assez rassurante, si chargée que paraisse le reste du ciel.

Incident à la radio

Le léger mouvement d'ennui qu'aurait eu à Toronto le gouverneur général, la semaine dernière, à propos d'une réception à l'hôtel de ville, vient de susciter un nouvel incident. Un poste de radio, à Toronto, où la régie d'Etat n'a rien à dire au vrai, le poste CKCL, propriété privée, a eu maille à partir avec plusieurs de ses auditeurs, à cause des paroles d'un annonceur du nom de A.-C. Joseph, au sujet du gouverneur général. Joseph, qui fait chaque semaine une causerie d'une demi-heure sur les films et les acteurs et actrices de cinéma, s'est permis, en parlant en termes ampoulés de Mary Pickford, de dire: "Si le gouverneur général devient fort impopulaire et qu'il est rappelé, nous n'aurons pas à chercher bien loin pour en savoir la raison. Quelque respect que nous ayons pour ceux qui exercent l'autorité, Mary Pickford est très chère à tous les gens de sa ville natale. Elle est la chair de notre chair et le sang de notre sang, elle — et quand on l'insulte... nous ne pouvons accepter que cela soit. Sur-tout quand cela vient d'un homme étranger à la Terre de l'Erdle. Il y a eu de sa part ou egoïsme, ou absence de tact. Le tact est une qualité qu'un homme de position aussi élevée devrait avoir au plus haut degré..."

Dès que Joseph fut fin de parler ainsi, des centaines d'appels téléphoniques se firent entendre, de la part de gens qui protestaient auprès des directeurs du poste CKCL contre ces propos. Le président de la compagnie propriétaire du poste, M. H.-S. Gooderham, et le gérant, Maurice Rapkin, s'excusèrent dès qu'ils purent de n'avoir pas fait taire Joseph; ils annonçèrent qu'ils lui avaient donné congé, séance tenante. La régie d'Etat n'est, paraît-il, pour rien du tout dans l'interdiction qui frappe Joseph; et celui-ci, qui se dit Irlandais, allégué, pour sa défense, qu'il a déjà fait la guerre dans la première armée canadienne, au front, qu'il est loyaliste, mais qu'il a droit à son opinion et qu'avant d'essayer l'affront fait à Mary Pickford, visée par une réflexion désagréable du gouverneur général, à ce qu'il prétend, il a dit ce qu'il en pensait à la radio. Ce nouvel

Ceux qui ne veulent pas trente secondes de français à la radio d'Etat seraient les plus acharnés à hurler s'il n'y avait que des émissions anglaises de cette durée dans le Québec. On a la logique que l'on peut, — à la mesure de son cerveau.

PAMPHILE

La session spéciale provinciale

M. Camilien Houde, maire de Montréal, n'a encore rien décidé quant à la session spéciale, à ce qu'il semble. Mais on dit qu'il attendrait en fin d'août pour demander ladite session, afin que les projets d'amendements à la charte soient bien mûris et que les divers modes de finances soient étudiés et discutés d'ici là. On observerait ainsi à une foule de difficultés et de complications.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARbour 1241-4.

DEMAIN

Un numéro particulièrement intéressant — Un nouveau feuilleton

Le "Devoir" présentera demain un numéro particulièrement intéressant et varié, où commencent, par-dessus le marché, la publication du plus récent roman de Dely: "La douloureuse victoire", qui a suscité en Europe un très vif intérêt. L'article de tête exposera, à propos de la proposition Lapointe et de la contre-proposition Rhodes, la question du français, et des billets de la future Banque du Canada. Suivront une très curieuse chronique, une lettre de Toronto, de M. Albert Lemieux, où l'on trouvera de fort intéressantes choses, une chronique de M. Alfred Ayotte sur le jardin MacDonald, où prit naissance la Société Saint-Basile de Montréal, les "Bloc-notes", le "Carnet du grincheux", une étude du dernier livre d'Ubaldo Paquin: "La Trappe d'Oka".

Ce numéro contiendra, en outre, la Vie musicale de M. Fréd. Pelletier, la chronique féminine, la chronique des jeunes naturalistes, celle de l'Amie Uno pour les enfants, un article de M. Clarence Hogue sur ce point: Est-il vrai que nous ne soyons pas doués pour le commerce? deux chroniques missionnaires, l'une où l'on examine la conception de l'âme que se font les Noirs, l'autre où deux de nos missionnaires en Mandchourie racontent, l'un le récit d'un siège, l'autre, son premier Noël chinois.

A part cela, naturellement, les dernières nouvelles du Parlement, de la ville et du Canada. Prix: 3 sous.

L'actualité

Taudis ou la maison qui tue

Ce n'est pas là un titre de roman-feuilleton: c'est l'expression d'une réalité quotidienne.

Le taudis tue par la tuberculose. Nul hygiéniste ne conteste l'influence néfaste et primordiale jouée par l'insalubrité du logement sur la santé publique.

Chercher à prouver que nous avons moins de taudis qu'ailleurs ou que nous n'en avons pas, c'est chercher midi à quatorze heures. Avons-nous des décès par la tuberculose?

Sont-ils proportionnellement plus élevés que dans les autres villes, notamment que dans les villes de même taille?

Voilà tout ce qu'il faut voir. Que le logement soit peu encombré, même coquet d'apparence, en dépit de son affreux escalier en tire-bouchon, nous concédons tout cela qu'il est secondaire.

Tout ce qu'il s'agit de savoir, c'est si cette maison fait la fonction la plus détestable du taudis, si elle tue son habitant.

Or notez la réponse claire des statistiques.

En 1932, — dernières statistiques que nous ayons sous la main, — la mortalité par la tuberculose

de toute forme était de 102 par 100,000 de population dans la province; tandis que dans l'Ontario elle n'était que de 46 et de 30 seulement en Saskatchewan. En 1930, la mortalité par tuberculose était de plus de 1000 à Montréal et de moins de 300 à Toronto.

Pour la ville de New-York nous n'avons pas de statistiques complètes, mais dans un article récent nous lisons que dans la région où les loyers sont entre 40 et 44 dollars par mois les décès par tuberculose sont 116 par 100,000 de population; ils sont de 262 dans la localité où les loyers sont de 19 à 20 dollars par mois. Ce qui établit nettement la relation entre le taudis et les ravages de la peste blanche, car la moyenne générale des décès est inférieure à New-York à ce qu'elle est à Montréal.

Ce que la Commission du logement salubre doit savoir et ce que les fonctionnaires municipaux peuvent lui fournir, c'est la statistique de tuberculose par quartier. Elle peut être sûre que là où la peste blanche frappe le plus fort se trouvent le plus de taudis, pas apparents, peut-être, mais réels, mais efficaces, mais meurtriers. Elle a dans ses recherches un guide sûr.

Mais le pire ennemi de l'action, le pire endormeur, le pire bandeau sur les yeux et le pire obstacle à la réforme, c'est le règlement.

Dénoncez un mal quelconque évident comme la Banque Royale

évident comme la Banque Royale

Hommage au docteur Joseph Nolin

A l'occasion de ses cinquante années de pratique dentaire — Le banquet des chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord au "Cercle Universitaire"

La profession dentaire de langue française de l'Amérique du Nord a donné, hier soir, au Cercle Universitaire une preuve éclatante de sa belle vigueur comme groupement national et elle s'est tournée avec complaisance vers l'un de ses plus dignes membres, vers l'un des pionniers de l'art dentaire dans la province, le docteur Joseph Nolin, vice-président de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, à l'occasion de ses cinquante années de pratique.

Le banquet servi au Cercle au soir du premier jour du deuxième congrès général des chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord réunissant près de 400 confrères, collègues, amis et parents du jubilaire.

Monsieur Jean Nolin a lu une charmante adresse à son père dans laquelle il se faisait passer pour le type parfait du cancre qui double éternellement ses classes depuis vingt-cinq ans et qui fait même l'école buissonnière avec son père, professeur sans en apprendre toutes les leçons. Mlle Alice Nolin, sa fille, a offert à la Faculté de chirurgie dentaire un magnifique bronze de son père, sculpté "avec tout son cœur", selon les termes de son frère. Des gerbes de fleurs furent à ce moment remises à Mme Nolin et à Mlle Nolin.

Le jubilaire, en plus de recevoir ces hommages touchants de la part de sa famille, en a reçu bien d'autres de la grande famille universitaire et professionnelle dont il fait partie. MM. Georges Kent, président du congrès; le docteur Eudore Dubeau, doyen de la Faculté de chirurgie dentaire; le docteur Lanthier, de Québec, qui a fêté l'anniversaire de son père, ont fait de sa pratique dentaire, le consul général de France, M. René Turck; Mgr A. J. V. Piette, recteur de l'Université de Montréal; Victor Doré, président de la Commission d'administration de l'Université de Montréal; le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill; le docteur Séraphin Boucher, représentant le maire de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, ont tous adressé la parole. Le docteur Nolin a lui-même remercié pour tous les éloges et hommages reçus et rappelé les souvenirs de sa féconde carrière.

Après un dîner au cours duquel la bonne humeur se manifestait à toutes les tables, le docteur Paul Geoffroy, l'un des plus célèbres dentistes de France, de Suisse et d'autres pays et d'anciens élèves dispersés un peu partout à travers le monde, puis le président souhaita la bienvenue à tous et présenta le docteur Dubeau.

Le docteur Dubeau

Le doyen de la Faculté de chirurgie dentaire

Avis de décès
ST-GERMAIN-CHARLEBOIS — A Montréal le 31 mai 1934 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédé Elisabeth Charlebois, fille de feu André Charlebois et de Jeanne Deschamps, autrice de Pointe-Claire, épouse de feu Auguste St-Germain, autrice de la Pointe St-Charles. Les funérailles auront lieu lundi le 4 juin. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 4052 Chemin Côte des Neiges à 9 h. 45 pour se rendre à l'église N.-D. des Neiges où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

BEAUDRY — A Montréal, le 30, à 8 ans, Gérard, fils de Cécile Larose et de Roméo Beaudry.
BELAIR — A Pointe-Claire, le 29, à 63 ans, Emma, épouse de Dolphus Bélair, plombier.
BRUNET — A Lachine, le 29, à 73 ans, Rose de Luma Lamarche, épouse de Chrystologue Brunet.
CAMPEAU — A St-Lazare de Val-de-Rouge, le 30, à 67 ans, France Campeau, épouse de Rosina Ménard.
CHARBONNEAU — A Ste-Rose, le 30, à 19 ans, Lucienne, fille de J.-B. Charbonneau et d'Elvina Béjale.
CÔTE — Le 30, à 49 ans, M. Donat Côte, marchand de bois, époux de Rose Crozier-Mercier.
CUSSON — A Montréal, le 29, à 60 ans, Georges Cusson, époux en secondes nocces d'Anna Brassard, et en 2èmes nocces de Clara Pichette.
DECELLES — A Montréal-Est, le 30, Mme Alexandre Decelles, née Marie-Anne Blouin.
DRAPEAU-DUSSAULT — A Montréal, le 30, à 4 ans, Jean-Baptiste, enfant d'Alphonse Drapeau et de Cécile Dussault.
DUPRESNE — A Montréal, le 30, à 73 ans, Azilda Champagne, épouse de feu Mathias Dupresne.
GADBOIS — A Terrebonne, le 31, Amanda, épouse de Dr P.-V. Gadbois, M.V.
GUAY — A Montréal, le 30, à 57 ans, Adolphe Guay, époux d'Alida Ouellette, veuve de Narcisse Verreille.
LABELLE — A St-Jérôme, le 29, à 61 ans, Cléophas Labelle, époux de Victoria Vendette.
LABERGE — Le 31, à 73 ans, Charles Laberge.
LACHAPPELLE — A Montréal, le 30, à 69 ans, Domitille Lachapelle, fille de Louis Lachapelle.
LALLEMAND — A Montréal, le 29, à 75 ans, Frédéric-Alfred Lallemand, époux d'Albertine Laurendeau.
LAMARCHE — A Montréal, le 30, à 82 ans, Albert Lamarche, époux de feu Clotilde Rivest.
LAPLANTE — A Montréal, le 29, à 52 ans, Joseph-Alexandre-Léonide Laplante.
LEVESQUE — A Montréal, le 31, Mlle Héloïse Lévesque, fille de feu Adolphe Lévesque, architecte.
NOTRE-DAME — A l'hôpital Notre-Dame, le 30, à 44 ans, Mme Eximier Monette, de St-François de Napierville, née Albine Tebault.

sitaires. L'Université a besoin d'être bien comprise de tous. Il faut laisser la sympathie de tous. Il faut laisser les critiques utiles. Je vous demande d'être tous des zélés en faveur de notre institution, de vous serrer les coudes afin que nous puissions boire avec plus d'enthousiasme à la santé de l'Université de Montréal dans un avenir prochain.

M. Bovey

Le représentant de l'Université McGill, après quelques mots à l'adresse du docteur Nolin, avec qui il a causé souvent et discuté longuement déjà, déclare subitement: "Voulez-vous savoir ce que pense l'Université McGill de l'Université de Montréal? Elle dit: Université de Montréal, tu as des difficultés? N'oublie pas que tu as une sœur canadienne anglaise un peu bilingue toujours prête à l'aider dans toute la limite de ses pouvoirs". Revenant au docteur Nolin, il le qualifie d'idéaliste pratique.

M. Edouard Montpetit

Le secrétaire général de l'Université de Montréal surprend agréablement l'auditoire en prenant le ton et la formule coutumières des nouvelles de onze heures à la radio, débitées par M. Jean Nolin. Il est précisément onze heures passées. Il souligne le rôle du docteur Nolin dans l'école dentaire française de Montréal, qui en fut, dit-il, le cœur, le moteur, qui s'est fait aussi l'artisan français, prenant les méthodes américaines pour les canadiennes et les franciser. Le jubilaire est un vrai professeur. Qui soupçonne le travail d'un professeur, la préparation d'un cours, la responsabilité du professeur devant des jeunes gens? La couronne la plus belle et la plus pure du docteur Nolin sera ses élèves, distribués dans le monde. Ils gardent et garderont son souvenir vivace. Espérons que dans dix ans, nous reviendrons célébrer ici le soixantenaire de pratique professionnelle du docteur Nolin.

M. Jean Nolin

Quel que fût leur talent, les élèves de mon père à la Faculté n'ont pas passé que quatre ans. Je dois faire l'aveu que je suis le type parfait du cancre qui double éternellement ses classes et qui n'a reçu aucun parchemin. Cela ne me décourage pas. J'espère demeurer longtemps encore à son école. Elle n'est pas trop dure parfois, puisqu'il arrive que professeur et élève font l'école buissonnière à travers les vallons laurentiens ou les prés odorants de la Gaspésie. Je dois dire que j'ai appris de belles leçons. Toujours je n'ai entendu que des paroles réconfortantes, toujours j'ai entendu répéter inébranlablement la confiance dans l'avenir. Il m'a appris aussi que notre petit peuple doit marcher le front haut et parler d'égal à égal; qu'il est bon d'être bilingues, mais en plaçant le français d'abord dans son esprit et son cœur, et d'être indépendants matériellement pour la sécurité nationale; que l'artiste est aussi utile à son pays que le labourer; que la bonne humeur est parfois préférable au mauvais humour; être soi-même peu de chose, mais désirer grand et beau pour l'ensemble, pour la collectivité; enfin semer le bonheur autour de soi.

C'est à ce moment qu'est présenté le bronze de Mlle Nolin, aux applaudissements des auditeurs.

M. Joseph Nolin

Après des remerciements profus à l'adresse de tous ceux qui ont rendu hommage à ses 50 années de profession, qui ont travaillé dans l'ombre à lui organiser ce magnifique banquet, le docteur Nolin s'arrête surtout à parler de la profession dentaire depuis ses débuts.

Il y a 50 ans, dit-il, la province de Québec comptait 70 dentistes dont 50 Anglais. Cette étrange disproportion s'explique par le fait de l'absence trop longue d'un enseignement français. Les études étaient fort rudimentaires. Et pendant ce temps, la chirurgie dentaire allait à pas de géant aux États-Unis. En 1893, premier noyau d'école dentaire. En 1902, apparaît enfin cette école qui devait devenir la Faculté d'aujourd'hui. C'est à cette époque que sur les instances du docteur Dubeau, qui avait mis l'école sur pied grâce à son talent d'entrepreneur et à son esprit d'organisation, que j'entrai dans la galère de l'enseignement. Il décrit les progrès graduels de l'école et de la Faculté, puis s'arrête au problème du moment: la carrière dentaire. Il invite, avant de reprendre leur char aux étoiles, s'ils veulent réussir, c'est-à-dire travailler ferme et avoir un violon d'Ingres, un accès récréatif: peinture, sculpture, musique, etc.

On remarquait à la table d'honneur et dans la salle, en plus des personnes susmentionnées: Mme Kent, Mme Turck, Mme Montpetit, M. et Mme Walsh, M. le juge Philippe Demers, le docteur H. Provencher, de la Rivière-du-Loup; le docteur Paul Geoffroy, le docteur G. Pelletier, les membres de la famille Nolin et leurs amis, etc.

25 ans, 25.000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électrologie médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes radiologiques pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boullitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL H.A. 2387

Delicieux et rafraichissant

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

Les armoiries de S. E. Mgr Anastase Forget

Le symbolisme des armes de Mgr l'évêque-élu de Saint-Jean

D'azur, au chevron ondé d'argent, accompagné en pointe d'une aigle d'or tenant en son bec une plume et dans ses serres un évangélaire du même à cinq signets et chargé des lettres alpha et oméga de sable; au chef d'or chargé d'un Christos de gueules.

L'azur, couleur de la Vierge, rappelle l'Assomption et son collège, où le nouvel évêque a vécu plus de trente-cinq ans.

Le chevron ondé d'argent représente le Saint-Laurent et le Richelieu, les limites principales du nouveau diocèse de Saint-Jean.

L'aigle portant plume et évangélaire figure l'évangéliste saint Jean, le titulaire et patron de l'église-cathédrale et de la vie épiscopale du nouveau diocèse.

Les cinq signets attachés à l'évangélaire rappellent les cinq comités qui constituent la nouvelle division ecclésiastique.

Les lettres "alpha" et "oméga", première et dernière lettres de l'alphabet grec, sont employées dans

L'état du chef Vachon

On a bon espoir de lui conserver la vie — Deux suspects font des aveux

Les Trois-Rivières, 1er. (D.N.C.) L'état du chef Vachon, blessé très grièvement dans une chasse aux bandits, près de Saint-Barthélemy, quand son auto donna contre un arbre, s'améliore et l'on a maintenant bon espoir de lui conserver la vie. Le chef Vachon souffre d'une fracture du crâne, de plusieurs autres blessures et a en outre perdu beaucoup de sang. Son état s'est amélioré progressivement au cours de l'après-midi, hier. Il a repris conscience et a pu répondre par signes. Il a pu recevoir le prêtre. Sur la fin de l'après-midi, il a prononcé quelques paroles en réponse à une question de sa femme.

Le conseil municipal a appelé au chevet du chef Vachon un spécialiste de la Métropole, le Dr Wilder Penfield. Après un examen du chef Vachon, hier soir, il a exprimé l'opinion que grâce à son étonnante vitalité, le blessé pourrait s'en tirer, à moins de complications dans le courant de la journée.

Johnny Bald et Léon Williams, deux des suspects arrêtés à Saint-Barthélemy, ont confessé, d'après le chef Jarguilles, leur participation au vol avec effraction aux Trois-Rivières, qui a déclenché la poursuite en auto; avec Bald et Williams on a arrêté un nommé Wark. Le quatrième membre de la bande, Hachey, avait été arrêté hier matin.

Bald est blessé à la tête et aux deux bras. Il est présentement à l'hôpital à Montréal, avec Hachey, qui a un genou fort mutilé. Williams et Wark n'ont pas de blessures graves.

Les marchands de Laurier

ILS SE GROUPENT EN ASSOCIATION DE PROTECTION

Une cinquantaine de marchands du quartier Laurier se réunissaient mercredi soir dans la salle de l'ancien immeuble du téléphone, angle du boulevard St-Joseph et de Bullion, afin de jeter les bases d'une association pour la protection de leurs intérêts.

La bataille engagée sur le terrain municipal dans ce quartier en avril n'a rien perdu de son intensité. Au lieu de se continuer sur le terrain politique, elle suit la pente naturelle, c'est-à-dire qu'elle passe sur le terrain économique. Il s'agit maintenant de faire connaître les marchands de toutes les familles du quartier, grâce à un signe distinctif.

Afin de soutenir avantageusement la concurrence étrangère, il n'est pas impossible que les marchands du quartier Laurier se forment en coopérative d'achat, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat et donner le bénéfice de cette opération à la clientèle de notre race.

Un comité spécial composé de MM. Lacroix, F. Levert, O. Mousseau, A. Brault, H. Gareau et Hamel a été formé afin d'étudier les suggestions les plus utiles pour venir en aide au commerçant canadien-français. Les efforts de ce comité de marchands seront secondés par une campagne de propagande très intense afin d'assurer à notre race sa juste part des affaires transigées dans ce quartier.

Une autre réunion sera convoquée sous peu.

M. Paul Leduc, c. r. candidat dans Ottawa - Est

Ottawa, 1er. — L'Association libérale d'Ottawa-Est, au cours d'une assemblée tenue mercredi midi au bureau de M. K. McNulty, rue Sparks, sous la présidence de M. le Dr R.H. Parent, a annulé la convention libérale d'Ottawa-Est, tenue le 22 mai dernier, à l'Auditorium, alors que M. J.-Albert Pinard avait été choisi comme candidat libéral.

CIGARETTES DUCHESSE

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
10 pour 10¢ — 20 pour 20¢ — 25 pour 25¢
Manufacturées par L.-O. Grohé, Limitée, fabricants des fameuses cigares PEG TCF et WEBSTER.
Maison canadienne et indépendante.

VISITEZ

L'OUEST DU CANADA

EXCURSIONS
à un sou
du mille

Départ quotidien du
10 au 30 juin

Délai de validité -
45 jours

Billets valables en voitures de première-léger supplément en wagon-lit "touriste". Arrêts en cours de route à Fort Arthur, Armstrong et autres points au-delà. Pour renseignements, billets et localités de couchette en wagon-lit-touriste, s'adresser aux agents.

CANADIEN : PACIFIQUE
NATIONAL : CANADIEN

Aller et Retour

de MONTREAL à

Winnipeg . . . \$27.25

Régina . . . 34.50

Saskatoon . . . 36.75

Prince Albert . . . 37.75

Calgary . . . 44.00

Edmonton . . . 44.00

Banff . . . 45.75

Jasper . . . 45.75

Kamloops . . . 51.75

Prince Rupert . . . 57.25

Vancouver . . . 57.25

Victoria . . . 59.00

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest Canadien.

Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.

Comité exécutif, je puis vous assurer que les autorités municipales étudieront sérieusement cette question du paiement des honoraires des médecins pour les soins médicaux fournis aux chômeurs.

Je serais des plus heureux, personnellement, que ce corps vit son dévouement à l'égard des chômeurs récompensé, car étant moi-même un professionnel, je sais ce qu'il en coûte pour arriver au but que nous nous proposons en entrant au collège ou à l'université.

Croyez-moi, cher monsieur, Votre tout dévoué,

J.-M. SAVIGNAC,

Président du Comité exécutif.

Décès de Me C. Blanchet

Ottawa, 1er. — M. Charles A. E. Blanchet, un des plus vieux membres de la profession légale dans la capitale fédérale, est mort à l'âge de 72 ans.

Une lettre de

M. Savignac au docteur Talbot

M. J.-M. Savignac, président de l'exécutif municipal, a envoyé la lettre suivante au docteur Geo.-R. Talbot.

Comité exécutif
Hôtel de ville
Montréal, le 28 mai 1934

M. Geo.-R. Talbot, M.D.,
5307, Sixième avenue, Rosemont,
Montréal.

Cher monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 19 courant.

En ma qualité de président du

"L'Imperial Economic Committee"

Ottawa, 1er. — En réponse à une interpellation qui avait été faite, il y a déjà quelques jours, le premier ministre a annoncé, hier après-midi, que M. Howard Ferguson, haut-commissaire du Canada à Londres, succède à sir Henry Wilson comme président de l'Imperial Economic Committee.

Ce comité continue partiellement le travail du défunt Empire Marketing Board. Sa dépense annuelle sera d'environ 220,000 et la part que le Canada devra payer est de 23,200.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL A L'EXPOSITION DE CHICAGO VOYAGE DE 10 JOURS [23 juin au 2 juillet]

Allez par chemin de fer, 4 jours à Chicago. Retour par bateau, 6 jours à Chicago, Huron, Erie, Ontario, Iroquois, St-Laurent. Les Chutes Niagara, les Millés.

\$120.00 (Toutes dépenses comprises)

Pour places de wagons-lits, cabines, brochures et renseignements, s'adresser à O.-A. Trudeau, Chef du Service des Voyageurs, Canadien National, Gare Bonaventure, Montréal.

MUTUAL LIFE OF CANADA

FONDEE EN 1869

La Mutualité signifie que

Tous les Revenus de cette Compagnie

vont aux Assurés Participants

Les résultats ont prouvé que la mutualité peut très bien s'appliquer aux assurances-vie. La Police No. 11,513 en est un exemple frappant:

En 1884, à 26 ans, l'assuré prit une police de \$3,000 payable en 20 primes de \$75.60 (Police qui porte le nom de "Police sur la Vie payable en 20 Ans").

Primes Totales \$1512.00

Dividendes durant la période de primes \$ 237.75

Dividendes payés depuis que sa police est libérée \$1055.70

\$1293.45

L'Assuré a payé net . . . \$ 218.55

CETTE POLICE, qui est toujours en vigueur,

a actuellement une valeur en espèces de \$2409.00

Envoyez ce Coupon

• C'est à VOTRE avantage de vous assurer à cette Compagnie. Envoyez le coupon pour plus de détails sur la Mutual Life et ses polices.

The MUTUAL LIFE Assurance Company OF CANADA
Waterloo - Ontario

Veillez m'envoyer votre livret "MUTUAL ACHIEVEMENTS" et les détails d'une Police de Capital Différé pour moi-même.

Nom _____

Adresse _____

Age _____

Trois bureaux à Montréal:

Immeuble de la Banque de Toronto, 414 rue Saint-Jacques;

806-9 Immeuble Drummond, rue Sainte-Catherine. Chambres 902-3-4 Immeuble Transportation, rue Saint-Jacques.

Les privilèges de nos polices d'assurance sont applicables à nos salons mortuaires, si on le désire.

Tél.: Plateau 7-9-11

La Société Coopérative de Trains Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général
JOSEPH COURTOIS, Sec. Trés. et Ass. Gérant Général
RUE STE-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 2 juin 1934
De l'Octave, semidi.
Lever du soleil, 4 h. 15.
Coucher du soleil, 7 h. 46.
Lever de la lune, 11 h. 44.
Dernier quart, le 4, à 7 h. 39 m. du matin.
Nouvelle lune, le 11, à 9 h. 13 m. du soir.
Premier quart, le 20, à 1 h. 43 m. du matin.
Pleine lune, le 27, à 6 h. 14 m. du matin.

DEMAIN

AVERTISSEMENT DES ORAGES
MAXIMUM OU MINIMUM
Aujourd'hui maximum 63.
Minimum aujourd'hui 33.
Même date l'an dernier 45.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.04. 11 h. a.m. 30.05.
Midi: 30.05.

La Commission de l'industrie laitière siège à Montréal

QUEBEC, 1. (D.N.C.) — Nommée hier seulement, la Commission de l'industrie laitière est déjà à l'œuvre.
M. Henri-C. Bois, président, partait hier soir pour Montréal où la Commission siège pour la première fois ce matin. Le président rencontre les autres commissaires, MM. Lafrenière et M. Davidson, pour arrêter immédiatement le programme du travail à faire. La besogne ne manque pas mais le plus difficile est de préparer le plan des opérations.

Nous apprenons aussi ce matin que le siège régulier de la Commission sera à Québec, au ministère de l'Agriculture, auquel M. Henri Bois reste attaché comme chef du Service de l'Economie Rurale. Les commissaires tiendront aussi des séances là où ils jugeront bon de le faire.

Les funérailles de M. Lallemand A LA CATHEDRALE

Les funérailles de M. Frédéric-Alfred Lallemand ont eu lieu ce matin à 9 h. à la cathédrale. Le curé, M. le chanoine Harbord, a fait la levée du corps. Le beau-frère de M. Lallemand, le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J., a chanté le service funéraire, assisté de MM. les abbés Jacques Papineau et Robert Mitchell, vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur on remarquait Mgr Georges Le Pailleur, curé de la Nativité, les RR. PP. Léon Lebel, aumônier de l'Union catholique des Cultivateurs, T. Hudon, Avila Favreau, recteur de l'Ecole Saint-Ignace, tous Jésuites, et plusieurs autres.

Précédé de huit laudans de fleurs le cortège était conduit par les fils du défunt: Rodolphe, Albert et Jean Lallemand; par son petit-fils, Frédéric Laurendeau, par ses beaux-frères, Edouard Lallemand, J.-T.-R. Laurendeau, Clovis et Arthur Laurendeau, Ubald Plourde.

La question des logis de chômeurs

Ainsi que le *Devoir* l'a annoncé, l'administration municipale, a décidé d'offrir aux propriétaires créanciers de la ville pour logis fournis aux chômeurs, une quittance pour taxes dues, avec escompte de 4 1/2 % déjà accordé aux propriétaires qui paient leurs taxes en avance.

M. Adhémar Raynault, échevin du quartier Préfontaine, proposera ce mode de remboursement, lors de la prochaine séance du conseil municipal. On estime que du coup la cité diminuera largement sa dette actuelle de \$1.800.000.

M. Bennett et le tourisme

Ottawa, 1er. — Le premier ministre a annoncé que le gouvernement prendra en très sérieuse considération le rapport qui lui a été transmis par un comité du Sénat qui a fait une enquête approfondie sur le tourisme.

Mgr Lajeunesse

S. E. Mgr Lajeunesse, évêque du Keweenaw, est parti hier soir pour l'Ouest. Son Excellence nous prie de l'excuser auprès de ses bienfaiteurs et de ses amis qu'elle n'a pu visiter vu la brièveté de son séjour à Montréal.

La Commission du chômage

MM. E. de B. Panet et Macpherson seraient nommés commissaires — M. Terrault deviendrait gérant

On prête à M. Camillien Houde maire de Montréal, l'intention de réorganiser la Commission de chômage sur de nouvelles bases. La grande difficulté est M. H.-A. Terrault, dont beaucoup d'échevins veulent se débarrasser mais que la finance voudrait garder en qualité d'officier exécutif.

On renverrait les trois commissaires actuels pour les remplacer par M. le brigadier général E. de B. Panet dont le choix serait bien vu par tout le monde et qui serait une excellente nomination.

On lui adjoindrait un collègue anglais qui serait un M. Macpherson.

Quant à M. Terrault il est question de le maintenir comme une sorte de gérant général, mais sous la juridiction immédiate des deux commissaires.

La Fête-Dieu

LA PROCESSION DANS LA PAROISSE DU SAINT-SACREMENT

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu hier soir dans la paroisse des Pères du Saint-Sacrement. On remarquait la présence de S. E. Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; S. E. Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard. Le parcours fut le suivant: Mont-Royal, Rivard, Marie-Anne, St-Hubert, Bienville et Pontiac.

Le reposoir se dressait à la façade de la demeure de M. O. Morency, 4367, rue Saint-Hubert. Il y eut bénédiction du Saint-Sacrement au reposoir de la rue Saint-Hubert et une autre bénédiction au reposoir édifié à l'entrée de l'église de Notre-Dame du Saint-Sacrement.

M. Camillien Houde, maire de Montréal et paroissien de Notre-Dame du Saint-Sacrement, faisait partie du cortège, de même que M. J.-M. Savignac.

Roosevelt et les dettes de guerre

(Dernière heure)
Washington, 1er. (S.P.A.) — Dans un message au Congrès, le président Roosevelt dit qu'il n'est pas nécessaire ni même bon d'adopter au cours de la présente session quelque mesure relative au recouvrement des créances de guerre des Etats-Unis. Il exprime quant au fond même de la question des dettes de guerre des opinions qu'il a déjà énoncées à diverses reprises.

Le prix du porc

Ottawa, 1er. (S.P.C.) — M. James A. Law, gérant général de la charcuterie *Wilsit, Limited*, à Montréal, a dit au comité Stevens aujourd'hui que c'est uniquement l'entrée en franchise au Royaume-Uni — résultat des accords d'Ottawa — qui fait hausser le prix du porc au Canada.

Ottawa et les secours directs

Ottawa, 1er. (S.P.C.) — Le ministre du travail, M. W.-A. Gordon, a télégraphié au gouvernement de chaque province que l'Etat fédéral continuera jusqu'au 15 juin à payer un tiers des secours directs mais qu'il espère que les provinces pourront ensuite se passer de son aide en cette matière, au moins durant l'été.

DEMAIN

Le "Devoir" commémorera la publication de "La douloureuse victoire", le dernier roman de Delly.

L'enquête sur la mort de M. Théo. Malo

Sur la demande du jury de la Cour du coroner, elle est ajournée à la semaine prochaine — Le témoignage de M. Eugène Laffamme — La version de la police

Sur la demande du jury de la Cour du coroner, le coroner adjoint, le Dr Pierre Hébert, a ajourné à vendredi de la semaine prochaine l'enquête dans le cas de M. Théodore Malo, 70 ans, 5558 Esplanade, restaurateur, trouvé mort hier matin vers 7 heures, à l'arrière de son magasin, situé au numéro 401 rue Bon-Secours.

Le jury a demandé cet ajournement afin d'entendre le témoignage de M. Eugène Laffamme, directeur du bureau d'identification de la police municipale, relativement aux empreintes digitales qu'on aurait pu relever sur le revolver trouvé dans la main de M. Malo, si on avait examiné minutieusement cette arme à feu, ce qui n'a pas été fait par les détectives qui ne l'ont examiné qu'à l'œil. Les jurés ont encore demandé l'ajournement de l'enquête pour permettre à la police de faire entendre un témoin qui aurait déclaré ne pas avoir pu obtenir de cigarettes de M. Malo vers 6 h. 45 hier matin, qui lui aurait déclaré ne plus en avoir en sa possession et aussi pour entendre deux individus qui ont été appréhendés à Sainte-Rose avec la marchandise volée au restaurant Malo et qui disent s'appeler Raoul Fortin, 22 ans, et Louis Chavaro, 35 ans, tous deux de Montréal. Par ces deux individus le jury veut établir s'il y a relation entre leur cambriolage chez M. Malo et la mort de celui-ci.

Des témoins entendus ce matin, il appert, d'après le témoignage du fils de la victime, que M. Théo. Malo n'avait pas d'ennemis personnels, à sa connaissance, mais que d'un hôpital on aurait informé la famille que quelqu'un aurait téléphoné pour déclarer que si on avait manqué Malo en novembre dernier, on ne le manquerait pas la prochaine fois. Il ressort également que M. Malo n'avait pas de tracas financiers même s'il n'a perdu que \$400 environ dans l'affaire de la fabrique St-Etienne et ses enfants environ \$25.000 dans cette même affaire.

La version de la police

D'après le détective Francoeur, de la Sûreté municipale, il est personnellement convaincu, avec l'assistant-inspecteur Armand Brodeur, qu'il s'agit ici d'un suicide et non d'un meurtre, même en admettant qu'il y a eu cambriolage chez M. Malo. Le médecin-légitime, le Dr Romeo Fontaine, est également d'opinion que l'on se trouve devant un suicide et non un meurtre, quoique l'hypothèse du meurtre est fort plausible. Il est cependant scientifique de constater que M. Malo a été tué d'une balle de revolver calibre 38 et qu'il a été tiré à bout touchant.

D'après le fils de M. Malo, qui a témoigné ce matin, son père aurait été communiqué et aurait fait le chemin de la Croix, à l'église Bonsecours avant de se rendre au magasin, hier matin. Il a été vu par Alexandre Bissonnette, Romeo Brouillard et Adrien Crevier entre 6 heures 30 et 6 heures 45 du matin.

La police croit à un suicide en supposant que le vol chez M. Malo aurait été commis de nuit. Elle trouve étrange que M. Malo n'ait pas averti la police en constatant le vol commis à son magasin et elle soutient que toutes les preuves laissent croire à un suicide et non à un meurtre.

Le grain dans le port

A l'heure présente, les expéditions de grain du port de Montréal aux pays étrangers se chiffrent à 12.560.549 minots.

Un discours de M. Woodsworth

"Au Canada, nous devons combiner les principes socialistes et le caractère canadien"

Détroit, 1er. (S.P.C.) — M. J. S. Woodsworth, député aux Communes du Canada et chef de la *Co-operative Commonwealth Federation*, a prononcé un discours au congrès du parti socialiste des Etats-Unis, il y a quelques heures. Voici en substance ce que M. Woodsworth a dit:

La classe qu'on qualifie moyennement en train de devenir prolétaire. Elle est mûre pour un changement de régime économique, autant que l'est la main-d'œuvre des mines, des usines et des chemins de fer. Au Canada, les méthodes politiques à établir, doivent différer de celles de l'Europe. En Russie, on a combiné l'économie marxiste et le caractère russe. Au Canada, nous devons combiner les principes socialistes et le caractère canadien. Mais nous ne pouvons pas y établir fermement le régime coopératif si chacun des autres pays ne l'établit pas chez lui.

Grâce à l'association politique des travailleurs de la terre et des travailleurs des usines et aux cinq années de crise économique, il est fort probable qu'aux prochaines élections fédérales la *Co-operative Commonwealth Federation* obtiendra assez de mandats pour constituer un gouvernement sans l'appui d'aucun autre groupe ne pourra exercer le pouvoir.

Des choses qu'on croyait impossibles, par exemple, l'existence chez les cultivateurs et les ouvriers d'un haut sentiment de leur valeur politique, sont à train de devenir des réalités. Entre nous, Canadiens, et entre vous, il y aura bientôt des relations qui montreront que l'Amérique du Nord peut être le berceau d'une société coopérative.

Les charcuteries

Les grandes font une concurrence injuste aux petites, affirmant MM. Moyer et Hutchison — La "Canada Packers" et la "Swift"

Ottawa, 1er. (S.P.C.) — Le comité Stevens a entendu, il y a quelques heures, le secrétaire-trésorier d'une charcuterie de St. Catharines, M. Ellis Moyer, affirmer que les grandes charcuteries, notamment la *Canada Packers*, font une concurrence injuste aux petites charcuteries. Il a déclaré que cette concurrence a profondément ébranlé la charcuterie *Moyer Bros*, établie il y a 30 ans.

M. Moyer a dit que souvent la *Canada Packers* vend ses produits à des prix inférieurs au prix de revient. Un vérificateur, M. T. A. Hutchison, a corroboré la déposition de M. Moyer sur ce dernier point.

M. Hutchison a de plus constaté que la *Canada Packers* a déjà vendu de la viande d'une certaine qualité plus cher à un client qu'un autre, bien que les ventes eussent lieu le même jour et dans la même ville. Il a fourni des précisions à ce sujet. Il a notamment signalé un écart de 2 cents 1/2 la livre entre des prix demandés à deux clients de Hamilton, le 1er mai, pour du bœuf d'une certaine qualité.

Le comité a aussi entendu un gérant de la *Swift Canadian*, M. J.-H. Tapley, nier à plusieurs reprises que la *Swift Canadian*, la *Canada Packers* et *Burns & Co.* s'entendent pour être à tour de rôle le plus haut enchérisseur au marché du porc. Le président du comité, M. Stevens, ministre du commerce, a fait remarquer: Il paraît tout de même étrange de constater que, au cours d'une période de plusieurs semaines, une charcuterie n'est pas le plus haut enchérisseur deux semaines consécutives.

M. Tapley a aussi nié que les charcuteries en question achètent parfois le porc directement de l'éleveur, afin de ne pas faire hausser le prix du porc au marché.

Ce dépositaire a exprimé l'opinion que le fait de vendre comme viande

Le troisième parti politique provincial portera le nom de "parti réformiste"

La "Ligue des réformistes" a formé son comité — M. Calder en est — Un pacte Houde-Taschereau-Réformes demandées — Libéraux et conservateurs

UN CONGRES EN AOUT POUR SE CHOISIR UN CHEF ET ELABORER UN PROGRAMME

On entend dire rue Saint-Jacques:

Que le troisième parti politique provincial, dont on parle depuis quelque temps déjà, est enfin constitué et qu'il portera un nom célèbre dans notre histoire: il s'appellera le parti réformiste.

Que la Ligue des réformistes, corps officiel du nouveau parti, a formé son comité: les noms des membres de ce comité seront sans doute connus prochainement; pour le moment, il est acquis que M. Calder en est;

Que M. Houde ne sera pas le chef du parti réformiste parce qu'il se serait mis d'accord avec M. Taschereau. Tous deux auraient conclu par l'entremise de M. du Tremblay le pacte suivant: M. Houde ne s'occuperait pas du provincial et, en retour, M. Taschereau accorderait à M. Houde une session, selon ses vœux;

Congrès en août

Que ce nouveau parti tiendra probablement un congrès au mois d'août pour choisir son chef et élaborer un programme. Ce programme comportera la lutte contre les abus et les mesures d'oppression, contre le régime antisocial qui entrave les légitimes aspirations de notre peuple. La Ligue s'emploiera à obtenir des gouvernements les réformes indispensables pour que les fonds prélevés par les pouvoirs publics sur les ressources du peuple, le crédit et les richesses nationales soient au bien-être du plus grand nombre;

Que les moyens d'action du nouveau groupe seront le groupement des libéraux et des conservateurs déterminés à lutter pour la sauvegarde des intérêts du peuple, et l'action politique: choix d'un programme de restauration politique.

de fraîche du bœuf dur et de la qualité inférieure propre à la mise en conserve et à la charcuterie ne fait pas baisser le prix du bœuf d'excellente qualité.

Il a dit qu'environ un quart du bœuf de qualité inférieure est vendu comme viande fraîche. M. Stevens a fait remarquer que lorsqu'un magasin chaîne met en vente du bœuf de qualité inférieure, le consommateur moyen ne peut guère, au premier coup d'oeil, constater qu'il s'agit d'une viande inférieure à celle que le petit concurrent du magasin chaîne vend.

Interrogé par M. W. W. Kennedy (conservateur, Winnipeg), M. Tapley a reconnu que le charcutier ne tire pas plus de bénéfices du bœuf fin que du bœuf médiocre.

Mme Beauparlant est exonérée

Le jury de la Cour du banc du roi a rendu un verdict de non-culpabilité dans la cause de Mme Herménie Normandin-Beauparlant, accusée d'avoir en juin 1933 incité un haluciné à assassiner, à Hereford Hills, un cultivateur du nom de Joseph-Donat Langlois.

Exportation d'amiant en plus-value

Le Canada a exporté 4.674 tonnes d'amiant en avril pour une valeur de \$198.733 au lieu de 2.085 tonnes et \$133.863 le mois correspondant de l'année passée; les exportations de poussier et de déchets sont passées de 2.910 tonnes valant \$41.336 à 4.606 tonnes et \$62.683; celles d'ouvrages en amiant s'élevaient à \$7.054 contre \$1.273.

choix de représentants aptes à faire triompher ce programme;

Contre les trusts

Que ce parti luttera en particulier contre les trusts: électricité, tramway, charbon. A propos du charbon, il paraît que la cité de Montréal, qui voulait acheter du charbon en Angleterre directement et espérait, en en achetant pour elle et pour les contribuables, donner une commande assez forte pour bénéficier de prix intéressants, ne pourra pas le faire parce que le monopole a fermé toutes les portes; on a déjà rapporté quelque chose d'analogue au sujet de la Commission des écoles catholiques de Montréal;

Laurier et Gladstone

Que le nouveau parti aura pour patrons Laurier et Gladstone. Laurier, parce qu'il a prononcé cette parole qui sera comme le cri de ralliement des réformistes: "Les libéraux et les conservateurs doivent s'unir dans une même idée chaque fois que les intérêts nationaux sont en danger"; Gladstone, à cause de son sens supérieur du droit et de sa haine de l'injustice et de l'oppression;

Elections provinciales

Que les grosses cloches de ce parti comptent toujours que la session pour Montréal, qui aura lieu vraisemblablement au mois d'août, se continuera par une session générale préparatoire à des élections provinciales cet automne. Il est trop tôt pour savoir si M. Taschereau fera des élections, mais on pense qu'il en serait fortement tenté si les libéraux prenaient le pouvoir en Ontario.

M. Houde et l'assurance-dotation

M. Camillien Houde, maire de Montréal, a fait parvenir une lettre au président du fonds de dotation de l'Université de Montréal, M. le Dr Stephen Langevin, dans laquelle il donne son appui à la campagne d'assurance-dotation en faveur de l'Université de Montréal.

Journaliste expulsé d'Allemagne

Berlin, 1er. (S.P.A.) — Un correspondant du *Daily Express*, de Londres, M. Pembroke Stephens, a été expulsé d'Allemagne pour avoir présenté sous un faux jour des entretiens gouvernementaux pacifiques. M. Stephens a affirmé que l'Allemagne se réarme secrètement.

Vote de confiance en Doumergue

Paris, 1er. (S.P.C.—Havas) — Après un débat sur les mesures gouvernementales relatives à la grève générale de février dernier et aux manifestations du 16 avril contre les décrets-lois, la Chambre a manifesté sa confiance dans le gouvernement, par 420 voix contre 125, ce matin.

La cité de Montréal paie ses intérêts

La cité de Montréal paie aujourd'hui \$479.000 en intérêts sur ses obligations. Elle fait donc honneur à ses engagements. Elle devra rembourser ou renouveler au 15 juin prochain, un emprunt de \$6.000.000.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE — FAITS ET OPINIONS

Le travail des jeunes

Le mouvement en faveur d'un règlement qui interdira aux enfants de moins de quinze ans de sortir seuls, après une heure déterminée du soir, nous met en face de la loi du travail des femmes et des enfants.

Un conseiller de ville, nous l'avons déjà souligné, a demandé que le règlement du couvre-feu ne s'applique pas aux jeunes messagers employés par certaines maisons de détail. Nous en venions à la conclusion qu'il s'agissait seulement d'empêcher de travailler, sur tout le soir, des enfants qui vont encore à la classe qu'on leur rendra un service signalé, tant pour leur permettre de mieux étudier que pour ne pas les ruiner physiquement par un travail trop prolongé chaque jour.

La loi des établissements industriels, modifiée au cours de la dernière session de manière à s'appliquer aussi en partie aux établissements commerciaux, prévoit qu'aucune maison, même une maison commerciale, ne peut employer des enfants, comme messagers ou autrement, de moins de 14 ans. Elle spécifie de plus qu'une maison d'affaires ne peut pas non plus employer, avant qu'il ait atteint l'âge de 16 ans, un enfant qui ne sait pas parfaitement lire et écrire. Il est même prévu que

dans les villes de dix mille âmes et plus "aucun garçon de moins de 18 ans, aucune femme ou fille ne peut travailler plus de soixante heures par semaine" dans un établissement commercial et que "ces heures de travail devront être distribuées entre 7 heures du matin et 11 heures du soir" et seulement 10 heures du soir les veilles de certaines fêtes. Ainsi, un épiciers ou un pharmacien ne pourrait pas, d'après la loi telle qu'amendée au cours de la dernière session, faire travailler un jeune messager de sept heures du matin à sept heures du soir et le samedi jusqu'à 11 heures, parce qu'on dépasserait ainsi les 60 heures prévues pour chaque semaine de travail.

D'autre part, pour pouvoir appliquer le règlement du couvre-feu aux enfants de 14 et 15 ans, comme on l'a prévu, il faudrait, croyons-nous, que la loi des établissements industriels et commerciaux soit amendée de manière à ce que les enfants de moins de 15 ans ne puissent travailler après l'heure prévue pour le couvre-feu, soit après 8 heures et demie du soir, heure normale.

L'obstacle n'est pas insurmontable, loin de là. Nous croyons même que le ministre du travail, M. Arcand, sera le premier à vouloir favoriser une telle mesure. Mais il lui ne sait pas parfaitement lire et écrire. Il est même prévu que

de s'adopter n'aïlle pas aux calendes grecques simplement parce que deux lois ne s'accorderaient pas. — C. H.

Radio

Un quart-d'heure radiophonique que l'on peut considérer comme une conquête sur des fadaïses trop fréquentes, c'est celui de la "Pharmacie Montréal", le samedi soir à 7 heures, posté (C.F.C.) M. Robert Rumilly, journaliste et fervent de notre histoire canadienne, y prononce une brève causerie d'une douzaine de minutes, déduction faite des intervalles de continuité, sur les héros de notre histoire. Demain soir, il esquissera la figure émuante du Père Jogues, martyr. Précédemment, il a fait le portrait de Jacques Cartier, de Samuel de Champlain et autres. Les prochains samedis, il traitera de Marie de l'Incarnation, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoise, de La Volette, de Pierre Boucher, de La Vérendrye, etc., et remontera ainsi le cours des ans jusqu'à notre époque contemporaine. Ces causeries ont une valeur à la fois historique et éducative pour les parents et les enfants. Elles leur font grand plaisir à écouter au sein de leur foyer. Nous ne savons qui il convient le plus justement de féliciter: ou le client de la radio ou M. Rumilly lui-même de l'inauguration de ce programme de *Figures histo-*

riques. Du côté de la pharmacie, c'est de la publicité adroite, intelligente et utile non seulement à elle-même, mais aussi aux radiophiles et clients. Du côté de M. Rumilly, c'est une nouvelle occasion pour lui de faire sonner la note historique et nationale, chère à lui-même comme à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la vie nationale, à la radiophonie instructive. Quelques programmes de ce genre au cours de la semaine et cela serait de la meilleure venue. — A. A.

L'I. O. D. E. et le français

L'I. O. D. E. ou *Ordre des Filles de l'Empire*, vient d'inscrire officiellement, lors de son congrès national annuel, le français à son programme, à la suggestion de Mrs William-C. Hodgson, présidente du conseil provincial de Québec. Plusieurs membres de l'Ordre ont élogieusement l'endroit de la langue française, cette nouvelle politique de l'Ordre. Mrs V. Henderson, entre autres, a dit à ses compagnes: "Ce devrait être notre ambition que nos enfants puissent parler le français aussi bien que l'anglais". L'I. O. D. E. a décidé en plus de faire une campagne pour répandre les films français non seulement dans Québec mais dans les provinces anglaises. Nous tenons à souligner ce geste

des Filles de l'Empire, geste qui ne nous étonne pas, d'ailleurs, car nous constatons, depuis plusieurs années que l'I. O. D. E. donne des bourses d'études en Europe non seulement aux étudiants canadiens-anglais, mais aussi aux étudiants canadiens-français. L'*Ordre des Filles de l'Empire* est une association qu'on ne saurait certes sur ces points accuser d'étroitesse d'esprit; et nous lui rendons hommage, à cause de cela. — LUCIEN D.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

C'est le temps d'agir

Monsieur le rédacteur.
On distingue déjà à l'horizon des signes non équivoques et nettement encourageants d'amélioration dans le domaine économique. Depuis l'hiver dernier, plus de huit mille secourus de l'Etat ne sont plus à la charge de la Commission municipale du chômage, et le nombre de ceux qui restent diminue régulièrement. C'est un signe propre à relever le moral de nos gens, à les in-

ter à sortir complètement du bournage, à secouer définitivement l'influence de la dépression sur leur existence. Il n'en reste pas moins que plusieurs milliers d'individus ne sont pas encore revenus à la vie normale, encore privés qu'ils sont du salaire qui les libérerait de l'étroite sujétion du secours public. Toutefois, il y a tout lieu de croire que l'élan donné amènera un mouvement très large de rétablissement définitif.

Peut-être ne serait-il pas mauvais, dans cette période décisive, d'examiner un peu comment les bonnes volontés peuvent prêter leur concours à cette renaissance.

Il est de plus en plus admis que l'organisation de la petite industrie sera la base la plus solide et la plus sûre sur laquelle nous pourrions asseoir nos gens. Indépendants des grosses firmes qui sont des dictateurs industriels capricieux, souvent néfastes, elle permettra à de petits groupes, avec des capitaux insignifiants, d'entamer une lutte avantageuse dans n'importe quel domaine. Le plus propice est peut-être aujourd'hui l'industrie du vêtement, industrie qui développera la production de la laine, le tissage et le travail de manufacture. Des experts ont reconnu que nous pouvions produire des tissus aussi beaux que

ceux d'ailleurs. Or, pourquoi ne pas nous organiser pour produire d'abord la laine dans la province de Québec? Nous sommes obligés, le plus souvent, de l'acheter en Ontario, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ensuite, actions le tissage et, finalement, le travail des tissus. C'est le temps, pour ceux qui ont des capitaux, de favoriser ce mouvement industriel déjà commencé. Les sans-travail, dans la proportion de 99 %, ne demandent qu'à s'occuper et à vivre normalement de leur labeur. Il ne serait pas difficile de les convaincre qu'un salaire, même peu supérieur à la pension que leur sert l'Etat, les affranchirait dignement de l'empire détestable du chômage.

Il s'agit donc, encore une fois, de nous mettre au travail sérieusement, de nous organiser dans les centres où l'on peut entamer la lutte avec succès; il s'agit, pour les uns, de prêter leur argent et leur influence, pour les autres, de prêter leur bonne volonté, de manifester leur désir du travail libérateur. Sans doute une campagne d'éducation s'impose-t-elle dans le public; mais ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions obtenir un relèvement définitif de nos activités économiques et industrielles.

Démétrius EARIL, avocat.

Pendant la tourmente d'une terrible nuit d'orage

La vision lugubre de Hakodaté dans la nuit du 21 mars 1934

On nous communique le vivant récit qui suit de l'incendie d'Hakodaté.

Pendant la tourmente d'une terrible nuit d'orage, sous un ciel d'encre, la plus grande ville de l'île du Hokkaido, Hakodaté est presque complètement détruite par le feu.

Un vent impétueux, tel un gigantesque soufflet de forge, ne cesse d'attiser, dans sa rage folle, l'incendie. Le feu ainsi poussé à une allure de titan anéantit tout sur son passage. Palais somptueux, foyers modestes, logis sans prétentions, humbles mansardes, rien de cela n'a été épargné. La vision de Hakodaté en la nuit du 21 mars 1934... Brasier immense et meurtrier! Dans les airs, un lugubre drap noir de fumée, jete par-dessus les toits en flammes, symbolise déjà le deuil de toute une ville en détresse. De toutes parts montent des cris de désespoir: "Où est mon père?... ma mère?... mes chers enfants?...". De toutes parts, on entend des lamentations effroyables. C'est, par exemple, un père qui s'était assis avec sa famille, autour de la table servie pour le souper, et qui meurt en serrant sur lui sa femme et ses deux enfants. Ailleurs des gémissements compréhensibles, manifestent seuls extérieurement des deuils intérieurs qui arrachent des larmes.

J'ai vu, écrit le P. Tarte, O.P., des jeunes mères sacrifier leur vie pour sauver leurs enfants. Blanches ou jaunes, le cœur de l'homme et le cœur des mères est pareil partout: le sacrifice et la générosité sont son lot quand il n'a pas été perverti par une civilisation égoïste et sans entraînements.

L'incendie de Hakodaté, deuil national pour les Japonais et épreuve cuisante pour le grand port international du Hokkaido. C'est l'impression qui se dégage des lettres qui nous sont arrivées de nos chers missionnaires. Elles seraient toutes à citer "in extenso". Rapports au moins, ici, quelques-unes des impressions de ces témoins oculaires.

Une nuit de flammes et de ruines

Vers 6 heures du soir, la pluie qui tombait depuis quelque temps augmente; le vent s'élève, monte, monte, l'orage grandit. Bientôt c'est un ouragan qui déferle. L'électricité manque... Hakodaté dans les ténèbres... Puis soudain, tout à la fois, tout à la fois, dans la montagne, une petite lueur... "Un feu", dit un missionnaire, "un feu", mon Dieu, qu'il nous donne, avec un temps pareil!"

Un feu, eh oui, un feu par un tel orage... dans une ville où presque toutes les maisons sont en bois. Bientôt les flammes montent dans le ciel; et c'est une pluie de tisons qui se mêlent à l'autre pluie, pour allumer un peu partout de nouvelles incendies... La ville est en feu... C'est alors le terrible "sauve qui peut"... Pauvres populations abandonnées aux flammes, maisons, mobiliers, souvenirs, et presque tous leurs biens, pour fuir en pleine nuit... et dans quelles circonstances!... Impossible de dépeindre l'horreur de cette nuit!

Voyez, rapporte Mgr Dumas, O.P., ces pauvres gens fuyant leurs demeures en feu, emportant ce qu'ils ont pris, au hasard, de plus précieux, traînant enfants, malades, vieillards, exposés à être tués ou blessés par les débris de toutes sortes et les tisons enflammés que le vent transporte, au milieu du bruit des explosions des maisons que les pompiers font sauter dans l'espoir d'enrayer les progrès de l'incendie. Efforts inutiles, les flammes courent plus vite que les fuyards dont plusieurs sont brûlés sur place. D'autres sont cernés entre les flammes et la mer, n'ayant d'autre alternative que d'être brûlés ou noyés. Plusieurs cherchent à traverser sur trois petits ponts...

Les ponts prennent feu. Alors sous la poussée de la foule, les pauvres gens tombent dans la rivière où ils se noient en grand nombre. Cadavres de noyés, cadavres calcinés, la mort fauche sans pitié...

Spectacle navrant, écrit un missionnaire, que cette triste scène que j'ai vue au delà de trois cents de ces statues carbonisées, tordues et grimaçantes, rappelant la lutte épouvantable soutenue pour sauver ce qu'un homme a de plus cher ici-bas: sa vie!... Spectacle non moins impressionnant que ces centaines de cadavres que les vagues ramènent sur la grève...

Les pertes

Sept heures du matin, le feu est à peu près terminé, mais les débris de la ville sont un désert de ruines fumantes; trois milles de long sur plus d'un demi-mille de large. Seuls quelques gros édifices ont résisté, stoïques, se dressant çà

et là dans la vaste plaine de décombres encore fumants, comme témoins injuriés d'un passé joyeux et d'être aimés à jamais disparus...

Pour cette infortunée cité, triste bilan de celui de ce mercredi 21 mars 1934, 1.300 morts, 2.000 blessés ou perdus, 23.000 maisons détruites, plus de 100.000 personnes sans abri, pertes estimées à 130.000.000 d'yens. Trois catholiques de notre mission figurent parmi les morts, 400 ont vu brûler leur maison, plusieurs enfants se sont perdus dans la confusion de l'incendie. Grâce à Dieu, les postes des missionnaires ont tous été épargnés. Le vent poussait l'incendie du sud au nord en pleine direction de la cathédrale... Le feu était déjà à environ trois cents pieds de l'édifice, lorsque providentiellement le vent a tourné à angle droit, épargnant ainsi, contre tout espoir, la maison du Vrai Dieu et le poste des missionnaires... Kaméda, autre poste des Pères, fut aussi par le fait même sauvé du désastre.

Les secours et les dévouements

L'incendie faisait encore rage, que déjà on organisait du secours. Dès le lendemain, on lançait par tout le Japon une campagne de souscription en faveur des sinistrés d'Hakodaté. Sa Majesté l'empereur du Japon a ouvert la liste des donateurs en offrant une somme de 700.000 yens à ses fidèles sujets d'Hakodaté, si cruellement éprouvés. LL. EE. NN. SS. Marelle, Cambon, Hanks, Kinold, quelques banquiers et quelques maisons de commerce du Japon ont aussi offert de substantielles sommes pour venir en aide aux sinistrés.

Nos missionnaires canadiens, avec Mgr Dumas, O.P. en tête, ont été admirables de dévouement et de générosité, ce qui a touché profondément les Japonais et qui leur vaudra certainement beaucoup de sympathies. Les journaux japonais ont été remplis d'éloges et d'admiration pour les catholiques. La salle paroissiale de Kaméda (un des postes de nos Pères) est devenue hôpital d'urgence, les malades et les blessés y affluent. Le sous-sol de la résidence des Frères des Ecoles chrétiennes abrite 70 orphelins. Les Soeurs de Saint-Paul de Chartres soignent les malades et les blessés. Les deux églises de la mission abritent quantité de réfugiés qui ont résisté à la tempête. Tous les missionnaires distribuent à manger aux malheureuses victimes; plus de 1.000 repas, chaque jour, sont fournis par la mission, qui consacre à soulager la misère des sinistrés toutes ses ressources, malheureusement trop limitées.

Un missionnaire termine sa lettre par ces lignes touchantes: "Grâce soient rendues à Dieu qui a préservé de ce cataclysme toutes les œuvres catholiques. Si le vent n'avait pas changé de direction, c'en était fait de Kaméda, la cathédrale a failli être rasée. Bénie soit la bonté infinie de Dieu qui nous a protégés. La mission est grande et l'on se sent le cœur oppressé de ne pouvoir faire davantage pour ces malheureux; faute de ressources. La Providence fait tout de même surgir à une occasion magnifique de nous rendre utiles et de faire un peu de bien à ces chers Japonais."

De son côté, Mgr Dumas termine un billet qu'il adressait au *Devoir*, il y a quelque temps, par ce vœu: "Si quelques âmes charitables voulaient secourir cette grande misère, elles auraient bien du mérite... Ces phrases se passent de tout commentaire. Cette simplicité du missionnaire qui tend la main pour soulager ces pauvres malheureux est éloquent et elle ne peut pas ne pas être comprise."

Tout envol, tout don, sera reçu avec empressement et gratitude par le Directeur des missions dominicaines, 329, Grande Allée, Québec.

Employés qui prendraient leur retraite

Si l'administration municipale met à leur pension les employés qui y ont droit, à partir du 15 juin prochain, 40 employés quitteront le service municipal. Rien n'a encore été décidé sur ce point.

L'Allemagne et le Saint-Siège

Berlin, 1er. (S.P.A.) — Le gouvernement vient d'abolir les fonctions d'envoyés extraordinaires de la Prusse et de la Bavière près du Saint-Siège. Seul l'ambassadeur d'Allemagne représentera le pays du Reich au Vatican.

Les pertes

Sept heures du matin, le feu est à peu près terminé, mais les débris de la ville sont un désert de ruines fumantes; trois milles de long sur plus d'un demi-mille de large. Seuls quelques gros édifices ont résisté, stoïques, se dressant çà

LA RADIO

RADIO-GAZETTE
Vendredi, 1er juin

WABC
10.45 Carolyn Gray, pianiste.
11.00 Ann Leaf, organiste.
11.15 U. S. Army Band.
11.30 L'heure de la radio.
11.45 Merveilleuses mélodies. Orch. Jack Donny.
11.50 Réaction républicaine, par T. S. Strilbing.
12.00 Nouvelles.

WEAF
5.45 "Allie in Orchestra".
6.30 Mosaïques musicales. Orch. Harrison.
8.00 Clies Service Concert. Orchestre Rosario Bourdon.
9.00 L'heure de la radio.
9.30 Nouvelles.

WJZ
6.30 Les Ménestrels Irlandais d'O'Leary.
7.15 Programme du Conseil Intercollegial.
8.30 Quatuor de "Maple City".
10.15 Mario Cozzi, baryton; Lucille Manier, soprano.
10.30 Symphonie à cordes "NBC".
11.15 A Voice at Eventide. Robert Sim.
11.30 Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC
3.00 p.m. — The Hurdy Gurdy Man. (De Washington). — La rose de Mario; Le ver luisant; de Lincke; Tango de la capitaine de Bixio.
7.30 p.m. — Music on the Air avec Jimmie Kasper. — Sérénade, de Glazounoff.

L'Heure provinciale

Concert avec les concours de Mlle Gabrielle Marcotte, mezzo-soprano, de M. Tancrède Gaboury, baryton et du Septuor de l'Heure provinciale.
8.00 — Causette. "Dans la maison des deux". Mlle Jovette Bernier.
8.15 — Concert.
1. "Kontakion" (Prélude du 2ème acte de H. Humperdinck). Le Septuor de l'Heure provinciale. Direction: Henri Delcoller.
2. "L'Oiseau" (Henri Février). Mlle Gabrielle Marcotte (extraits) (Léo Delibes).
3. "Coppélia".
4. "A" (Theresa del Rio).
5. "Cœur de jeune fille" (J. Massenet). M. Tancrède Gaboury.
6. "Symphonie Fantastique" (No 2 de Le Bal) (Hector Berlioz).
7. "Bonne Humeur" (Chantade) — Mlle Gabrielle Marcotte.
8. "Les Trois Hussards" (A. Lonnais).
9. "Sélection sur les œuvres de Brahms".
10. Le Septuor de l'Heure provinciale.

Samedi, 2 juin

WABC
1.00 Ensemble Madison.
4.00 Ann Leaf, organiste.
4.30 George Scherban et son orchestre.
5.30 Charles Carille, ténor.
6.45 "La situation politique à Washington".
8.15 Programme de musique nationale.
10.00 Manhattan Serenaders.
11.15 Nouvelles.

WEAF

7.00 Résumé du baseball.
7.45 Misha Levitzki, pianiste de concert.
11.15 Nouvelles.
12.15 Carnaval Canadien.
5.30 Platt et Nierman, pianistes.
6.45 John Herick.
7.00 L'aviation, par le capitaine Al Williams.
8.00 "Hollywood on the Air"; vedettes de l'écran.
10.30 National Barn Dance.
11.30 Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC
11.30 a.m. — Astoria College Glee Club. (De Louisville, Ky.). Direction du professeur I. D. Moon. Vanetta Kall Just, organiste.
Chœur du réveil, de Gabriel; At Sea, de Dudley Buck; Now Sleeps the Crimson Petal, d'Andrews; Sing Unto God, de Marks; Saviour, I Follow Thee, de Protheroe; My Anchor Holds, de Towner.
5.45 p.m. — Amicale de St-Bonaventure.
Chœur de 30 voix sous la direction du R. P. Claude Keane. — Sylvia de Speake; La bataille de Jéricho, de Bartholomew; C. Down, Moses; Extrait Ziegfeld Polka; Duffie the Brown and White, du Père Keane.
8.00 p.m. — Grete Stueckgold, du Metropolitan Opera, et le chœur d'orchestre d'Andre Kroland. Valse-mélodie, de R. d'Arduiti; More Than You Know, de Youmans; Réve de valse, de Strauss.

"Figures historiques"

M. Robert Rumilly poursuit la série de causeries qu'il donne chaque samedi à 7 heures au poste CFCF, sous le titre général de "Figures Historiques". De samedi en samedi, le conférencier évoque la biographie de l'un des grands personnages de l'histoire du Canada. Il doit parler, samedi 2 juin, d'Isaac Jogues, l'un des plus admirables martyrs canadiens.

Emission des Jeune-Canada

5.15 p.m. CFCF (Samedi) — Causette par M. Robert Charbonneau. — Sujet: "La relève".
7.30 p.m. (Samedi) CFCF.

Société St-Jean-Baptiste

Causette par le R. P. Antoine Bernard, C.S.V., professeur à l'Université de Montréal. — Sujet: "La Société de Saint-Jean-Baptiste et les Académiciens".
M. Noël Lefebvre, pianiste jouera: a) "On the wings" (de J. Liszt); b) La fontaine lumineuse" de Bortkiewicz; c) "Impromptu" de Faure.
Séances nationales de la Société par le chef du secrétariat.

Dimanche, 3 juin

WABC
12.30 Ensemble Madison.
8.00 La Voix de Columbia (Programme)
9.00 Ward's Family Theater: Œuvres de Borel-Clerc, Lehmann, etc.
10.00 Quarante-cinq minutes à Hollywood.
10.30 Catholic Hour: Causette par le R. P. Daniel A. Lord, S.J.
9.30 Album Américain de musique familiale.
10.30 Hall of Fame. Orchestre Nat. Shill-kret.
11.00 Résultats de baseball.
11.15 "Le Trio Lyrique" de Montréal.
11.30 Nouvelles.
6.00 Egon Petri, pianiste; quatuor NBC.
9.00 Mlle Schumann-Heink.
9.00 Gail.
11.15 Ennio Bolognini, violoncelliste.

Les beaux programmes

WABC
3.00 p.m. — L'heure symphonique. Direction Howard Barlow.
Ouverture (Réve d'une nuit d'été) de Mendelssohn; Symphonie No 1 en si bémol mineur, de Schumann; Musique du ballet "Les Noces" de Wagner; Prélude à l'acte III (Lohengrin) de Wagner.
2.15 p.m. — Abram Chasins "Piano Pointers". — Fantaisie et Fugue en sol mineur, de Bach-Liszt.
6.45 p.m. — Poet's Gold. Lectures poétiques de David Ross. Musique symphonique par l'orchestre Emery Deutsch. — Erotik; de Grieg; Le soir, de Debussy; Sur les ailes de la chanson, de Mendelssohn; Poème, de Pibich.
8.30 p.m. — The Hoover Sentinel Concert. — Edward Daville, baryton; Choral Cappella, dir. Noble Cain; orchestre Joseph Koester.
Violoncelle de Chopin; Am Meer, de Schubert; Punctilio, de Herbert; The Touch of Your Hand, de Kern; Pique, de Bond; Danse des Nymphes, de Tadej Chiof; de Kahn; Spring Maid Selection, de Reinhardt.

CANADA-RADIO

Gustave Longtin

Le ténor Gustave Longtin, qui vient d'arriver d'Europe, où il s'est distingué tant à la scène qu'au concert, chantera pour les postes de la Commission de la Radio, le dimanche 3 juin, de neuf heures à neuf heures et demie. La presse a

"Silhouettes marines"

Le programme de "Silhouettes marines" sera diffusé mercredi, de 7 h. 36 à 8 heures, au lieu de vendredi, comme on l'avait déjà annoncé.

"Le Clocher qui chante"

Les artistes du "Clocher qui chante" évoqueront le dimanche 3 juin, de neuf heures à dix heures (heure normale), Notre-Dame de Paris, église qui occupe dans l'histoire religieuse de France une si grande place. Ce programme a obtenu l'approbation de la Commission de la Radio la faveur de nombreux publics radiophiles. Le caractère de la musique qu'on doit varier avec les autres programmes du dimanche soir. L'orchestre dirigé par M. J.-J. Gagnier et le double quatuor dirigé par le docteur René Pelletier, feront entendre des œuvres de Vienne, de Gounod et de Fauchey. De Vienne, on donnera une messe: "Redemption" et de Fauchey, également quelques passages d'une messe.

Association des Manufacturiers

L'Assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens se tiendra à Montréal les 7 et 8 juin prochains. La Radio d'Etat diffusera ces deux jours de nuit à neuf heures du soir (de l'heure avancée) les discours des principaux orateurs, parmi lesquels sont M. Stevens, Ministre du Commerce, sir William Clarke, haut-commissaire anglais, et M. J. J. Gagnier, le premier ministre sera le principal orateur à la réunion du vendredi, 8 juin.

"Trio Lyrique"

On entend désormais les chanteurs du Trio lyrique le dimanche soir, de 9 heures à 11 h. 30 au cours du programme présenté sous le nom de "Canadian Capers". Cette émission est diffusée par les postes de radio transcontinentale de la Commission et relayée aux États-Unis par la National Broadcasting Co.

Concert de Québec

Le mercredi, 6 juin, de dix heures à dix heures et demie, concert diffusé de Québec au réseau transcontinental de la Commission et relayé aux États-Unis par la National Broadcasting Co.

"Parade des Provinces"

Le programme, du 7 juin, présenté sous le titre de "Parade des provinces" nous transportera dans la province de l'Ontario. Les interprètes évoqueront le passé de la province-sœur et sa situation actuelle au point de vue économique, artistique et social.

Josef Lhévinne

Le pianiste Josef Lhévinne sera de nouveau au programme de la National Broadcasting Co. le jeudi soir, 7 juin, de dix heures et demie à onze heures, programme qui sera relayé au Canada par la Commission de la Radio. On entendra au réseau transcontinental de la Commission et au réseau de la National Broadcasting Co. que dirige Frank Black.

S. E. Mgr Ross

On n'oubliera pas que c'est le jeudi, 7 juin, à neuf heures et demie, que Son Excellence Monseigneur F.-X. Ross inaugurerait la série de conférences sur la Gaspésie. Ces conférences seront radiodiffusées par le poste CFCF de New Carlisle et relayées par les postes du secteur français de la Commission. Ceux qui s'intéressent à la Gaspésie et à ses nombreux aspects géographiques, historiques, artistiques, etc., ne manqueront pas d'écouter cette série de conférences historiques.

"La langue française"

La Commission de la Radio diffusera prochainement une série de conférences qui ont pour thème la langue française. Plusieurs personnalités de la métropole de la langue française, et d'ailleurs, dans la province, viendront tour à tour parler de notre langue dans ses divers aspects: littéraire, scientifique et diplomatique. Le français de chez nous, son vocabulaire, de nos fautes d'expression, etc. Sujet très vaste qui ne manquera pas d'intéresser les philologues et le monde de l'enseignement tout comme d'ailleurs le public radiophile en général. Il est possible que la Commission inaugure cette série de conférences le soir du 24 juin, le jour même de la fête nationale des Canadiens français. Rien cependant n'a été décidé quant à la date.

S. E. le cardinal Villeneuve

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, sera l'hôte d'honneur de l'Université de Toronto le mercredi, 6 juin. Le docteur H. J. Cody, président de l'Université, lira à Son Eminence une adresse de bienvenue et lui remettra le parchemin d'un doctorat (Honoris Causa) en reconnaissance de ses services à l'Université. Plusieurs personnalités de Québec, de Montréal, l'accompagneront à Toronto, ce jour-là.

"Philharmonique LaSalle"

La Philharmonique LaSalle, des Trois-Rivières, donnera un concert le mercredi, 6 juin, de neuf heures et demie à onze heures, de l'heure avancée. Son programme porte des œuvres modernes. On entend également au cours de cette émission des discours du maître des Trois-Rivières, M. Robichon, et de M. Louis Durand, président du comité de la fête du 11e centenaire de la ville.

"Grenadier Guards"

La musique militaire des Grenadiers Guards qui dirige le lieutenant J. J. Gagnier se fera entendre de neuf heures à 9 h 25 (heure avancée) le jeudi, 7 juin, aux postes du réseau transcontinental de la Commission.

Postes locaux

VENDREDI, 1er JUIN

CRFM
6.00 Norman Calvert et son orchestre.
6.30 Chansonnets françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de New-York.
7.00 L'orchestre G. R. Markowski.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 Répertoire musical: Going to town.
8.00 Revue musicale: Going to town.
9.00 Gustave Longtin, ténor, et Paul Doron, pianiste.
9.30 Les fabliaux de la Fontaine, sous la direction de Robert Choquette.
10.00 Le Clocher qui chante, sous la direction de J. J. Gagnier.
11.00 Canadian Capers — Caprices: le trio lyrique et un orchestre sous la direction de MacIver.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Atlantic Nocturne.

CKAC

10.30 Mélodies.
10.45 Act Sembrer, pianiste.
11.00 Service religieux.
12.30 Madison Ensemble.
12.45 ACJC.
1.00 Choix de vases.
1.15 Émission des galeries Baillargeon.
1.30 Trio Compinsky.
2.00 Programme Granger Frères.
2.15 Répertoire musical.
2.30 Programme de chant classique.
3.00 Concert symphonique.
4.00 Buffalo Variety Workshop.

CKAC

4.00 The Dictators. — CBS.
4.15 The Playboys. — CBS.
4.30 Cours de la Bourse.
4.45 Musique militaire.
5.00 Orchestre.
5.15 Causette sur la beauté.
5.15 Programme du foyer.
5.15 Programme musical.
5.30 L'heure récréative.
6.00 Un moment d'hilarité.
6.00 L'heure provinciale.
6.00 Programme musical Frontenac.
6.30 Cercles de fumée par "Anka".
6.45 Tribunal.
9.25 Le reporter sportif Moisson.
10.30 Conflicte. — CBS.

10.45 Edith Murray. — CBS.
11.00 Concert du studio.
11.15 Nouvelles du jour.
11.15 Transmission des nouvelles du Nord.

CFCF

8.00 Orgue.
12.00 Nouvelles.
1.00 Bourse.
1.45 Orchestre Spencer.
3.00 Interview.
3.00 La Prosopée.
6.43 Résultats de baseball.
7.15 Bourse.
10.30 Vases-mélodies.
11.30 Nouvelles.

CHLP

6.00 Bourse des Mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
7.00 En badin! avec Gaston et Georges.
7.30 L'heure exacte.
7.36 O. C. Martin sur le baseball.
7.45 Son Honneur le maire de Montréal.
M. Camille Houde.
8.30 Un noir cauchemard.
9.00 Ernest Tremblay et son orchestre.
9.30 Extase.
10.00 Orchestre.
10.30 Trio de concert.
11.00 L'heure exacte — Température, fin de l'émission.

SAMEDI, 2 JUIN

CRFM

6.00 Norman Calvert et son orchestre.
6.30 Chansonnets françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de New-York.
7.00 L'orchestre G. R. Markowski.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 "Bright and Breezy".
8.00 "The Cotten's Saturday Night".
8.30 "Hands Across the Border".
9.00 Revue des événements de la semaine.
9.15 Le trio de concert, Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner.
9.30 Edgar Herring et son orchestre ainsi que Louis Chartier, baryton.
10.00 "Sérénade académique".
10.30 Charles Wad et ses "Cornhuskers".
11.00 L'orchestre Chas. Dornberger.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Maurice Meerte et son orchestre.

CKAC

7.45 Marches populaires.
8.30 Chansons françaises.
9.00 "In the Luxembourg Gardens".
9.30 Programme Pompeian.
9.45 The Mastersingers. — CBS.
10.00 Orchestre.
10.30 Une page de nouvelles. — CBS.
10.35 Ouverture de la Bourse.
10.45 Let's Pretend. — CBS.
11.00 Cheer Up. — CBS.
11.00 Le programme de la Peptoline.
12.15 L'heure ensoleillée.
12.45 Cours de la Bourse.
1.00 Causette de l'U.C.C. "L'heure de la colonisation", par M. J.-E. Laforce.
1.15 Madison Ensemble. — CBS.
2.30 Le quatuor des "Round-Towners" — CBS.
3.00 Orchestre.
4.00 Récital d'orgue.
4.00 Orchestre.
4.30 Orchestre.
5.00 Une page d'histoire.
5.05 Programme d'orchestre.
5.15 Les Jeunes Canadiennes.
5.30 Concert du foyer.
6.15 Orchestre.
6.30 Charles Carille. — CBS.
6.30 La Société St-Jean-Baptiste.
6.30 Émission du CFCF.
6.30 Le programme du foyer.
6.45 Programme Lormel.
6.45 "Fais Wad et Hein".
6.45 Récital d'orgue.
7.00 Le reporter sportif Moisson.
7.00 Sylvia Proulx. — CBS.
11.15 Nouvelles.

CFCF

8.00 Orgue.
12.00 Nouvelles.
1.15 Institut des aveugles.
12.15 Pietro Von, organiste.
1.00 Bourse.
2.00 Orchestre Waldorf-Astoria.
3.00 Musique orientale.
3.30 Concert du printemps.
6.00 La Prosopée.
7.00 "Figures historiques".
8.30 Récital d'orgue, de la salle Tudor.
10.00 Orchestre Maurice Meerte.
11.15 Nouvelles.

CHLP

8.58 Thème — L'heure exacte.
9.00 Sommaire.
9.05 Chansons françaises.
9.30 Chansons françaises.
9.45 Vos vases favoris.
10.00 Assoc. Can.-française des Aveugles.
11.00 Musique classique.
11.30 L'Algie d'O. R. Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 "L'heure des dames".
1.15 Bourse.
1.30 L'heure exacte.
1.45 Répertoire Variétés.
3.00 L'heure exacte.
3.01 Joute de baseball "Montréal à Toronto".
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 Divertissements.
6.45 L'heure exacte.
7.30 Studio.
8.15 William Eckstein.
8.45 La Palme Nationale.
9.00 Accordéon.
9.30 Orchestre.
10.00 Hillbilles.
10.30 Samovar.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

DIMANCHE, 3 JUIN

CRFM

7.00 Orch. Markowski.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 Répertoire musical: Going to town.
8.00 Revue musicale: Going to town.
9.00 Gustave Longtin, ténor, et Paul Doron, pianiste.
9.30 Les fabliaux de la Fontaine, sous la direction de Robert Choquette.
10.00 Le Clocher qui chante, sous la direction de J. J. Gagnier.
11.00 Canadian Capers — Caprices: le trio lyrique et un orchestre sous la direction de MacIver.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Atlantic Nocturne.

CKAC

10.30 Mélodies.
10.45 Act Sembrer, pianiste.
11.00 Service religieux.
12.30 Madison Ensemble.
12.45 ACJC.
1.00 Choix de vases.
1.15 Émission des galeries Baillargeon.
1.30 Trio Compinsky.
2.00 Programme Granger Frères.
2.15 Répertoire musical.
2.30 Programme de chant classique.
3.00 Concert symphonique.
4.00 Buffalo Variety Workshop.

LE DE-FRANCE

Allez en Europe par Le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse — Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.
16 JUIN
French Line
Autres dé

COMMERCE ET FINANCE

Achetons chez nous

A nos employés

DE LA SUFFISANCE

Cet ennemi de notre expansion économique signale à nos chefs une quantité d'adeptes chez nos employés. Le consommateur est aussi gravement atteint de cette maladie qui gâte les meilleures qualités. Quand on constate que la suffisance punit généralement son disciple chaque fois qu'il étale son défaut, on se demande pourquoi on ne se guérit difficilement d'une plaie aussi dégoûtante.

Il y a plusieurs années un ancien lieutenant-gouverneur de cette province s'adressa à un coiffeur d'une de nos banques impitoyables de Montréal pour changer un chèque. Celui-ci ne connaissant pas probablement son client, compta promptement les billets de banque qu'il lui remit très courtoisement suivant sa bonne habitude. Le distingué client, en les vérifiant, constata qu'on lui avait donné le double de ce qu'il devait recevoir. Avec le sourire sympathique qui le caractérisait, il demanda au coiffeur s'il se sentait pas trompé.

Celui-ci, premier coiffeur du bureau principal de son institution, n'eut que cette réponse à donner: "Monseigneur, ici on ne se trompe pas". Sans doute habitués aux forfanteries des jeunes, le représentant du Roi dans notre province alla remettre au coiffeur la somme de \$900 qu'il avait reçue en plus. Il recommanda toutefois au coiffeur de ne retourner le montant au coiffeur que dix jours plus tard.

Le soir de cette journée, le coiffeur fut tout surpris de constater un déficit de \$900 dans sa caisse. Tout d'abord, il crut à une erreur d'écriture. Les recherches usuelles complétées, l'inquiétude gagna notre infatigable. La somme disparue représentait une bonne partie de son salaire annuel. Pendant trois jours il vécut une vie facile à comprendre. Il dut enfin prendre avec les autorités les arrangements ordinaires pour le remboursement de son déficit. Le fameux coiffeur avait perdu auprès de ses camarades l'auréole dont il s'était paré. A l'expiration des dix jours, le gérant remit au coiffeur la somme qu'il avait déversé retrouver, et lui fit remarquer avec une justesse assez aigre qu'il n'est pas bon de se croire parfait. Dans les circonstances il avait été fort heureux d'avoir rencontré un parfait gentilhomme. Non seulement la leçon avait été dure, mais il eut à présenter ses excuses au lieutenant-gouverneur qui avait oublié et pardonné l'attitude intempestive du coiffeur.

Est-ce encore pouvons-nous réellement comprendre le motif qui a conduit à semblable attitude de la part du coiffeur? Qu'avait-il gagné? L'éminence du client n'a rien à faire pour apprécier l'illustration d'une somme assez substantielle. Son attitude effrontée refusant la coopération du client aurait pu entraîner la perte même de son patronage. Suit-on jusqu'à quel point notre préférence offensera l'oreille qui nous écoute?

La suffisance, enfant le plus désagréable de l'orgueil ne saurait aider aucun employé à bien remplir ses devoirs envers les consommateurs. Elle nuira à jamais les foules aux établissements des nôtres. Elle ne garde aucun de ceux que le mot d'ordre ACHETONS CHEZ NOUS pourrait y envoyer. Elle préparera infailliblement le départ de tout employé soumis à ses exigences. Le salarié ne trouvera dans la suffisance aucune satisfaction morale ni matérielle et malgré tout, elle court les rues, les établissements. Elle aveugle, elle rend sourd. Elle obscurcit les intelligences les plus brillantes sans autre résultat que celui cité plus haut. Elle cause mille et un ennuis. Heureux le suffisant qui rencontre un gentilhomme!

Réalisons une fois pour toutes qu'il y a quantité de personnes aussi intelligentes que nous, aussi expérimentées que nous et un nombre plus grand peut-être qui nous sont supérieurs. Bannissons cette suffisance et comme nos relations économiques, pour ne s'arrêter qu'à genre de nos relations, seront simplifiées et agréables. A ces conditions, l'achat chez nous deviendra un plaisir.

Albert NERVIENS

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 1er P.C. — La moyenne des				
cours des 90 principaux titres, d'après les				
compilations de Standard Statistics, est:				
	50	20	20	Cours
	Indus.	Ferro.	Util.	Moy.
Hier	86,4	43,8	66,3	73,3
Semaine dernière	86,4	43,8	67,4	70,7
Mois dernier	94,2	48,0	67,9	77,3
Fin dernier	81,5	43,8	90,9	73,3
1927	94,2	46,5	143,8	38,5
1928	94,2	119,1	116,6	118,5
1929	104,0	—	—	73,3
Haut 1934	89,1	41,8	64,3	77,9
Bas 1934	102,1	58,0	113,7	96,9
Haut 1933	42,3	23,5	61,1	43,9
Bas 1933	35,1	18,2	51,8	35,9
Haut 1932	35,1	18,2	51,8	35,9

LA VIE SPORTIVE

Les Royals l'emportent de nouveau

Buffalo, 1.—Les Royals de Montréal ont réussi à remporter une autre victoire sur les Bisons hier après-midi alors que les hommes d'Oscar Roettger ont gagné par 7 à 3 grâce au ralliement des visiteurs à la huitième manche alors qu'ils enregistraient six points.

John Salvesson a lancé une excellente partie pour les Royals. Il ne fut jamais en danger. Vendredi, Montréal termine sa série, ici. Il se servira tout probablement de Ray Fritz tandis que Buffalo enverra Johnny Wilson dans la boîte.

Résultat détaillé de la partie:

MONTREAL										
	ab	r	h	p.o.	a.	e				
Sankey, ac	5	1	2	2	5	0				
Thompson, 2b	4	0	2	3	5	1				
King, 3b	4	1	1	0	1	1				
Roettger, 1b	4	2	2	9	1	0				
Ripple, cf	5	6	0	3	0	0				
Rhiel, cd	5	1	2	3	0	0				
Stack, r	4	1	2	2	1	0				
Grisby, cg	2	0	0	2	0	0				
Rieber, cg	2	1	1	2	0	0				
Salvesson, l	4	0	1	1	2	0				
Totaux	39	7	13	27	15	2				

BUFFALO										
	ab	r	h	p.o.	a.	e				
Mulleavy, ac	5	0	1	1	3	1				
Mallon, 2b	5	1	2	3	3	1				
McGowan, cf	4	0	0	5	0	0				
Tucker, cd	4	0	0	3	0	0				
Plummer, cg	3	0	1	5	0	0				
Clancy, 1b	4	2	3	7	0	0				
Outen, c	4	0	1	3	1	0				
Meyers, 3b	4	0	1	0	2	0				
Milstead, l	2	0	0	0	2	0				
Kowalik, l	0	0	0	0	0	0				
a-Mueller	1	0	0	0	0	0				
Totaux	36	3	9	27	11	2				

a-A frappé pour Kowalik à la 9e.

Résultat par manches:

Montreal..... 010000060-7-1

Buffalo..... 000101010-3

SOMMAIRE

Points produits par Stack 2, Clancy 2, Rhiel, Thompson, Rieber 2, Outen. Coups de deux buts: Rhiel, Meyers et Thompson. Coups de trois buts: Roettger et Outen. Circuits: Clancy et Rieber. Sacrifices: King. Double-jeu: Thompson a Sankey à Roettger. Laisses sur les buts: Buffalo 8, Montreal 8. Buts sur balles: Milstead 2, Salvesson 1. Coups sûrs sur Milstead 12 en 7 manches 2-3; Kowalik, 1 en 1-3. Frappé par le lanceur, Salvesson; Plummer. Lanceur perdant: Milstead. Arbitres: Nallin et Parker. Temps: 1 h. 55.

Les écoliers à la Palestre

Comme par les années passées, la Palestre nationale offre aux écoliers et écolières de Montréal une condition spéciale d'abonnement pour les vacances.

Tous les différents sports qui se pratiquent à la Palestre nationale seront à leur disposition.

Les écoliers auront accès à la piscine les jours suivants:

Lundi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Mardi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Mercredi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Jeudi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Vendredi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Samedi: 1.30 à 4.00 p.m., 8.00 à 9.00 p.m.

Dimanche: 1.30 à 4.00 p.m.

Les cartes de membre sont actuellement en vente au Bureau de l'Administration de la Palestre. Pour information, appeler FR. 3113.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE				
	G.	P.	P.C.	
Rochester	31	13	.705	
Newark	29	16	.644	
Toronto	24	19	.558	
Montreal	22	19	.537	
Syracuse	16	22	.421	
Albany	15	22	.405	
Buffalo	16	26	.381	
Baltimore	11	27	.289	

LIGUE NATIONALE				
	G.	P.	P.C.	
Saint-Louis	25	13	.658	
New-York	25	16	.610	
Chicago	25	16	.610	
Pittsburgh	20	16	.556	
Boston	20	16	.556	
Brooklyn	16	22	.421	
Philadelphie	11	24	.314	
Cincinnati	8	27	.229	

LIGUE AMERICAINE				
	G.	P.	P.C.	
Cleveland	21	14	.600	
New-York	22	16	.579	
Detroit	21	18	.538	
Washington	20	19	.525	
Saint-Louis	18	19	.486	
Boston	17	21	.447	
Philadelphie	16	22	.421	
Chicago	15	22	.405	

Casanova assistera à la rencontre

Rodolfo Baby Casanova, le fameux petit boxeur mexicain, qui est considéré par la National Boxing Association comme le principal aspirant à la couronne poids coq, vacante depuis la déposition d'Al Brown, sera un spectateur lors de la rencontre entre Bobby Leitham et Sisto Escobar au Forum mercredi soir prochain.

Casanova fera le voyage en avion de Los Angeles à Montréal, afin d'assister à la rencontre et de pouvoir ainsi se faire une idée des capacités des deux rivaux, dont un sera son adversaire dans une rencontre pour le championnat du monde au Forum, d'ici à un mois.

Casanova, le redoutable boxeur mexicain, partira de Los Angeles dimanche matin et traversera le continent pour arriver à Newark où il arrivera lundi matin. Il partira immédiatement un autre avion pour Montréal et sera ici lundi matin. Après la rencontre Leitham-Escobar, le petit Mexicain a l'intention de s'offrir un camp en plein air et de se préparer en vue de sa rencontre contre le vainqueur du match-revanche de mercredi prochain.

On verra, mercredi soir, autour de l'arène plusieurs vedettes du monde pugilistique, en plus du durcœur Baby Casanova, qui possède de nombreux records hors de combat le plus important de la division poids coq. Newsboy Brown, qui a battu de beaux combats ici, Harry Fier et Young Tommy, qui a remporté une victoire sur Pete Sanstol sur la Côte du Pacifique, l'an dernier, sont au nombre de ses victimes. Edward C. Foster, président de la National Boxing Association, qui a travaillé avec ardeur à solutionner la situation dans la catégorie poids coq, et qui s'est prononcé en faveur d'une rencontre entre Leitham et Casanova pour le championnat, serait présent. Il a été invité par la Commission de boxe de Montréal, ainsi que par la Fédération de boxe du Canada. Le président de cette dernière organisation, M. Thomas Murphy, M.P.P., de Toronto, sera présent et il est aussi possible que le général John J. Phelan, président de la Commission de boxe de New-York, soit aussi présent. La Commission de Montréal a l'intention de faire reconnaître la rencontre entre Casanova et le vainqueur du match Leitham-Escobar, comme étant pour le championnat du monde, et il n'y a aucun doute que tous les corps pugilistiques seront d'accord.

L'arrivée d'Escobar demain, augmentera l'intérêt déjà considérable sur cette rencontre. Il commencera son entraînement dès demain après-midi au Stade Exchange, et les amateurs seront anxieux de voir à l'œuvre le boxeur qui a remporté une mise hors de combat sur Leitham.

Le promoteur Vincent a complété son programme pour sa séance de mercredi, avec l'addition de la rencontre entre Gregory Gregerson, aspirant au titre poids mouches du Canada, et Ovide Lapointe, un engagement de dix rondes; Eddie Carroll, d'Ottawa, et Wilfrid Carufel, poids légers juniors, se mesureront dans un autre six rondes, tandis que Frankie Martin, qui n'a pas connu la défaite dans ses derniers dix-sept combats sera opposé à Lefty Gwynne, de Toronto dans un match de huit rondes. Une rencontre de dix rondes, qui sera un match revanche entre Salvatore Ruggiella et Eddie Mader, servira de semi-finale pour supporter la rencontre principale entre Bobby Leitham et Sisto Escobar.

René Angrignon luttera contre Pit. Lemieux

Pit. Lemieux, le sensationnel lutteur poids-léger de Saint-Henri, qui est en train de se créer une réputation aux dépens de tous les lutteurs de sa classe sera l'adversaire de l'ancien champion provincial, René Angrignon. Le promoteur Giroux qui a l'intention d'organiser une rencontre de championnat dans un avenir très rapproché est à faire en ce moment une sorte d'élimination et ceux qui auront le plus grand nombre de victoires se verront choisis pour être opposés soit au champion provincial Armand Courville, ou au champion du monde, Eugène Tremblay. Voici une opportunité qui est rarement offerte aux lutteurs poids-légers et nul doute qu'ils feront l'impossible pour ne remporter que des victoires. L'un de ceux qui ont le plus de chances de succès en ce moment est sans contredit l'ancien champion amateur pendant huit ans sans subir une seule défaite et depuis qu'il est professionnel il n'a perdu qu'une seule rencontre en sept années aux mains d'Armand Courville, le champion actuel. Depuis ce temps, il a balayé tout sur son passage. Quant à Pit. Lemieux, qui luttera mardi prochain au Stade, contre Angrignon, n'est pas aussi connu que ce dernier, mais il possède quand même l'étoffe d'un champion, car il a battu la majorité des lutteurs de son poids et en plus, il a fait un match nul avec le champion Courville. Comme on le voit, Angrignon n'aura pas la tâche facile mardi soir, car Lemieux aura l'avantage de quelques livres sur lui et comme il ne dédaigne pas les mœurs, quelques-uns douteux pour se tirer d'embarras, Angrignon aura besoin de tous ses atouts s'il ne veut pas être pris en défaut. Dans la semi-finale l'un verra Armand Cola qui a fait si belle figure au Stade il y a quinze jours, contre le gros Russe Shura Levkine, l'un des plus rudes lutteurs chez les mi-lourds.

Nick Lutze désire un combat final

Nick Lutze, qui rencontrera George Jenkins lundi soir en semi-finale à l'Arena, voudrait bien figurer dans un match final à l'Arena Mont-Royal. Le Polonais se demande pourquoi on ne lui donne pas plus souvent la chance de se frotter aux champions qu'ils qu'il soient. Le promoteur Riopel, en lui opposant George Jenkins, veut voir ce qu'il peut faire contre un adversaire qui n'y va pas de main morte et qui aime un peu la taloche. Après cela, il verra ce qu'il pourra faire. Les bons lutteurs ne manquent pas, mais ne manquent pas d'ouvrage non plus. Les plans du promoteur montréalais, pour ce qui concerne ses activités durant les mois de juin, juillet et août, sont assez élaborés. Lutze est sur la liste des éligibles et parmi ces derniers se trouvent aussi les noms de Salvoldi, de Lewis et de Browning. Tout dépendra des engagements pris au préalable. La première séance au lieu de commencer par un match que bien des promoteurs américains auraient voulu bécoter pour leur clientèle. Les bonnes relations du promoteur Riopel avec Ed Don George, le champion qui est à son dire le plus facile à accommoder, lui ont permis d'organiser le match Don George-Billy Bartush et c'est franchement, au dire des connaisseurs, l'un des matchs les plus attrayants qu'on puisse souhaiter. Bartush, l'homme qui peut aussi bien casser la figure de n'importe qui, qu'il est capable de fournir de la lutte scientifique, fournira l'un des plus beaux efforts de sa carrière, car l'ayant accepté comme adversaire à Montréal, il est bien peu probable que le champion lui donne une autre chance de se mesurer contre lui, ailleurs d'ici à quelques mois. Le champion vient de se mettre à la disposition du promoteur Riopel pour trois ou quatre combats au cours des trois prochains mois.

Sans connaître le moindre des plans de l'imprésario local, on laisse entendre que George pourrait bien avoir à défendre son titre prochainement contre Lewis, Joe Malcewicz et Nick Lutze. Bartush prétend qu'il ferait un champion très populaire aux États-Unis où les gens aiment les lutteurs au style rude.

Marieville vainqueur

Le Marieville a remporté une autre belle victoire dimanche dernier en triomphant du Parc Champlain par le résultat de 4 à 3. Comme l'indiquait le résultat, la partie fut très intéressante et les nombreux spectateurs de la joute furent servis à souhait.

Arbic, qui faisait ses débuts avec Marieville, fut assez solide dans la boîte, mais son mauvais contrôle et quelques erreurs l'obligèrent à se retirer à la cinquième manche, alors que les visiteurs menaient par 3 à 1. Avec deux coureurs sur les 2e et 3e buts, Baker, l'étoile du Marieville, prit place sur le monticule et retira six des sept premiers frappeurs qui se présentèrent et n'accorda qu'un seul coup sûr. Pendant que Lloyd Baker tenait en respect les visiteurs, Fournier, Lussier et Bessette assuraient la victoire à leurs coéquipiers grâce à leur magnifique tenue au bâton. Fournier, voltigeur de gauche des locaux, frappa deux coups sûrs et vint quatre buts.

Résultat par manches:

Parc Champlain 100110000-3 5 1

Marieville..... 10000120x-4 6 2

Bouliane et McKurc — Arbic, Baker et Desfosse.

Dimanche prochain la forte équipe du Progress Cap, qui détient la première position dans la section des visiteurs, grâce à sa victoire de dimanche dernier sur le C. P. Saint-Alphonse, verra les nôtres et l'on s'attend à une foule record.

Au Collège de l'Assomption

Après avoir subi une défaite, la semaine dernière, aux mains du Richelieu et remporté une victoire brillante aux dépens du Laval, l'équipe du Collège de l'Assomption est prête à recevoir le 3e Edward, dimanche prochain, le 3 juin 1934.

Billy Innes est maintenant une figure bien connue des collégiens et il aura à diriger son équipe avec tactique s'il veut sortir victorieux de la lutte.

Les lanceurs Dion et Schiller habilement secondés par le receveur Desautels sont en forme pour maîtriser les durs coureurs des champions de la province et ceux-ci auront du travail à faire pour placer leurs coups sûrs. Nos frappeurs sont décidés de cogner durement et en temps opportun les balles des meilleurs lanceurs.

Tous ceux qui assisteront à cette partie sont assurés de voir du beau jeu de part et d'autre et ils ne regretteront pas leur après-midi.

Le lendemain, à l'occasion de la réunion de l'Amicale, les Anciens avec Bourdon sur le monticule se mesureront avec l'équipe actuelle du Collège.

Informations au directeur des sports, au Collège.

Association Américaine

R. H. E.

Minneapolis..... 200000110-4 9 0

Milwaukee..... 00100500x-6 11 0

Richmond, Holselaw et Hargrave; Braxton et Rensaw.

Partie du soir:

Louisville..... 000104000-3 6 0

Columbus..... 000000000-2 2 2

McKain et Arikson; Greer, Sims et Gooch.

Saint-Paul..... 100000100-2 9 2

Kansas City..... 12100110x-6 15 2

Trow, Petty et Fenner; Shealy et Brenzel.

Les boxeurs américains ont l'avantage

Les boxeurs new-yorkais qui sont venus prendre part à la séance du club St. Alban, hier soir, au Forum, ont fait excellente figure car sur quatre Américains qui figuraient au programme trois sont sortis victorieux de leurs adversaires en obtenant la décision aux points et ces pugilistes ont démontré qu'ils étaient supérieurs à nos locaux du commencement à la fin.

Pedro Suarez, le plus petit de ces quatre étoiles, a tout d'abord disposé de B. White, du St. Willibrod, par décision après un combat disputé avec acharnement. Sa victoire cependant n'a pas été aussi décisive que celle des deux autres de ses compagnons d'arène qui, eux, ont mis pratiquement en pièces leur vis-à-vis.

La seule tâche qui ait salué le blason de l'équipe de la métropole américaine, est allée au crédit du boxeur Carlos de Jesu qui a perdu une décision serrée aux mains du boxeur canadien-français Henri Pilotte.

Sommaire:

112 lbs: Pedro Suarez, New-York, défait B. White, St. Willibrod, décision; D. Greene, Richelieu, défait E. Pétrin, Railway "Y", décision.

126 lbs: A. Delamarre, Richelieu, défait M. Alper, Y.M.H.A., décision; W. Cave, C.P.R., défait H. Evans, St. Alban, décision; H. Pilotte, St-Zotique, défait Carlos de Jesu, N.Y., décision.

135 lbs: J. Coughlin, Griffintown, défait I. Debrofsky, Univ. Sett., décision.

147 lbs: F. Aston, Drummondville, défait C. Braithwaite, Univ. Sett., décision.

160 lbs: J. Greenhields, Lachine, défait R. Baillargeon, Rich., décision; J. Lambert, N.Y., défait N. Nickilo, Beld. Cort., décision.

175 lbs: G. Brothers, N.Y., défait Tommy Osborne, Univ. Sett., décision.

Gymnastique à l'Académie Roussin

Les élèves de l'Académie Roussin de Pointe-aux-Trembles donneront mardi soir, le 5 juin, à 8 heures et demie (heure d'été), leur dixième démonstration de culture physique. Ce sera vraiment un spectacle féérique de voir les deux cent cinquante gymnastes du collège dans leur costume d'un blanc immaculé, évoluer sur un tapis de verdure et sous les flots de lumière des puissants réflecteurs de l'Arena.

Le programme est des plus variés: exercices avec appareils, danses écossaises, culture physique avancée, exercices sur bancs et sur appareils, marche gymnastique, etc. Plusieurs fois champions seniors de la province de Québec, les élèves actuels ont à cœur de continuer la série de succès commencés par les Anciens.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montreal à Buffalo.

Toronto à Rochester.

Syracuse à Newark.

Baltimore à Albany.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Boston.

Philadelphie à New-York.

Saint-Louis à Pittsburgh.

Chicago à Cincinnati.

LIGUE AMERICAINE

Detroit à Chicago.

Cleveland à Saint-Louis.

Boston à Washington.

New-York à Philadelphie.

Le Mexique est éliminé

Baltimore, 1.—Battus en sets consécutifs par les champions américains dans le match en double, les Mexicains ont perdu le peu d'espoir qu'ils pouvaient avoir de l'emporter à la finale de la zone américaine pour la coupe Davis.

Avec leurs deux triomphes de mercredi aux matches en simple, la victoire d'hier assure aux Américains un résultat de 3 à 0 en un total possible de cinq seulement et leur donne l'assurance de participer aux séries interzone en Europe.

George Lott et Lester Stoeft ont emporté cet après-midi sur Richard Tapia et Eduardo Mestre par les résultats de 6-4, 6-4, 6-4. Stoeft a remplacé Van Ryn à la dernière minute lorsque ce dernier a déclaré qu'il ne pourrait probablement pas accompagner l'équipe en Europe.

Margaret Scriven sera en finale

Paris, 1er. — Margaret "Peggy" Scriven, d'Angleterre, a gagné de se rendre en finale du tournoi de France lorsqu'elle a défait Cilly Aussem, d'Allemagne, 7-5, 6-3. Helen Jacobs, des États-Unis, disposa facilement de la championne française, Mme René Mathieu, 6-2, 6-2. Mme Mathieu avait toujours été une dure rivale pour Helen, qu'elle avait défait à plus d'une reprise dans le passé.

Le baron Gottfried von Cramm a défait Giorgio de Stefani, d'Italie, dans les semi-finales pour hommes. Le résultat fut de 3-6, 6-2, 6-1, 3-6, 6-2. Stefani avait défait Fred Perry, les anglais, aux quarts de finale.

Jack Crawford élimina le seul joueur français à se rendre en semi-finale lorsqu'il défait Christian Bousset en quatre sets, 6-3, 2-6, 7-5, 6-4. Bousset a joué une très bonne partie et ennuya Crawford à plus d'une reprise.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Un nouveau système sera mis à l'essai

À la veille de l'ouverture qui promet d'être, à Blue Bonnets, la meilleure depuis quatre ou cinq saisons, Léo Dandurand ajoute une innovation aux nombreux attraits déjà offerts.

Après avoir introduit le pari double et la quinnella dans les cercles de turf locaux il présente demain le "Mono", qui devrait vite être en demande chez les parieurs.

Le mono, qui n'est admis qu'à une course dans l'après-midi, course d'avance désignée par le club (ce sera probablement la cinquième de la journée) fournit trois chances de gain sur la même mise.

Le pari se fait sur un cheval, sans stipuler si c'est pour la première, la seconde ou la troisième place. Le billet est agissant si le cheval choisi termine parmi les trois premiers, le rendement variant suivant qu'il est arrivé premier, second ou troisième.

Dandurand croit avoir trouvé une formule de pari qui soit attrayante surtout parce qu'elle multiplie les chances de gain et nul doute que les parieurs seront nombreux à en faire l'essai demain.

Les coups de circuit

MAJEURES

Hier: Klein, Cubs; Bonura, White Sox; Trasky, Indiens; Lazzeri, Yankees; Pepper, Browns; Clift, Browns, Bejma, Browns, un chacun.

Les meneurs: Klein, Cubs, 14; Gehrig, Yankees, 12; Bonura, White Sox, 12; Fox, Athletics, 11; Ott, Giants, 9; Johnson, Athletics, 9; Hartnett, Cubs, 9; Trasky, Indiens, 9.

Totaux: Américaine, 208; Nationale, 192. Total 400.

INTERNATIONALE

Hier: Reiber, Montreal, 1; Clancy, Buffalo, 1; Selkirk, Newark, 1; High, Syracuse, 1.

Les meneurs: Barton, Newark, 14; Singleton, Alb., 10; Alexander, Newark, 9; Winsett et Crabtree, Rochester, 8; Abernathy, Baltimore, 7; Powell, Albany, 7; Ripple, Montreal, 7; Tucker, Buff., 7; Selkirk, New., 7. Total: 227.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier dans les ligues majeures de base-ball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Chicago..... 018000012-12 17 2

Cleveland..... 010000031-5 12 1

Jones et Madjeski; Bean, Winegarner, Lee, Myatt et Pytlak.

Washington..... 000031005-9 14 0

New York..... 000011100-3 12 4

Weaver et Phillips; Berg; Van Atta, Uhle et Dickey.

Detroit..... 020000010-3 10 1

St-Louis..... 30204011x-11 14 1

Fischer, Hamlin et Cochrane, Hayworth, Andrews et Grube.

Boston-Philadelphie non cédulés.

LIGUE NATIONALE

St-Louis..... 1000001001-3 7 1

Cincinnati..... 010001000-2 7 1

Haines, Rhem, P. Dean et Delancey; Derringer et Lombardi.

New York..... 001000010-2 10 0

Brooklyn..... 00000006x-6 10 0

Schumacher, Castelman et Mancuso; Bengt et Sukeforth.

Pittsburg..... 301000001-5 14 1

Chicago..... 30203012x-11 12 2

Smith, Smith, Harris et Grace; Bush et Hartnett.

Philadelphie-Boston non cédulés.

Arrêts de la Cour d'appel

L'appel de la "Quebec Paving" rejeté — L'hôpital Saint-Luc gagne sa cause contre deux médecins — Davis perd son appel

La Cour d'appel a rendu hier, outre le jugement dans la cause de la cité de Saint-Hyacinthe contre M. le juge Louis Thellier que nous rapportons hier, plusieurs autres jugements.

Cette cour a rejeté l'appel de la Quebec Paving de deux jugements par lesquels M. le juge Curran a rejeté des exceptions à la forme présentée à l'encontre de l'injonction émise à la demande de M. Napoléon Sénécal. M. Sénécal avait obtenu l'émission d'une injonction intérimaire sur requête présentée à M. le juge Fabre-Surveryer. Les intimés dans cette affaire: Quebec Paving Co., le président de cette dernière, James Francheschini, et la Cité de Montréal, présentent des exceptions à la forme prétendant que pour l'émission d'une injonction intérimaire il faut, comme pour l'émission d'une injonction interlocutoire, un bref d'assignation. Monsieur le juge Curran a rejeté ces exceptions à la forme, et deux des intimés, la compagnie et son président, ont porté l'affaire en appel. La Cour a maintenu les jugements que l'on attaquait.

Les deux appels de l'hôpital St-Luc contre les docteurs G. Lefebvre et J.-F. Mathieu ont été maintenus. Le Dr Mathieu réclamait \$35,000 pour services professionnels donnés aux victimes d'accidents du travail à l'hôpital Saint-Luc, de mars 1928 à décembre 1931; le Dr Lefebvre réclamait \$25,000 pour services de même nature donnés de mars 1928 à décembre 1932. Les deux médecins avaient été engagés sans salaire; ils acquiesçaient de l'expérience, ils pouvaient traiter leurs clients personnels, etc.; mais l'hôpital ne leur donnait aucune rémunération. Plus tard, on constitua une bourse commune représentant 6 pour cent des revenus de l'hôpital proportion qui fut ensuite ramenée à 5 pour cent, et les médecins se partageaient cette bourse ou "pool". Les deux demandeurs alléguèrent qu'ils avaient soigné des accidentés du travail et que dans ce cas les honoraires des traitements devaient leur revenir, et ils avaient

COURSES A BLUE BONNETS

JUIN LE 2 AU 18

PREMIERE COURSE A 2.45 P.M. (heure avancée)

Admission..... 50c

MONTREAL JOCKEY CLUB

(MEMBRE DE LA PROVINCE OF QUEBEC RACING ASS.)

Les enfants ne sont pas admis.

RABAIS DE 10 POUR CENT SUR LES PRIX DEJA REDUITS DE 1933

CHICAGO

EXPOSITION MONDIALE — JUIN-OCTOBRE 1934

Voyages individuels organisés par

LE DEVOIR

LIGNE DIRECTE CANADIEN NATIONAL

(A) TRAINS DE JOUR

Départs quotidiens

Les nuits aux hôtels

10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe; visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$60. Hébergement seul, en plus \$5.00

(B) EN PULLMANS

Tous les mardis et samedis

Wagons-salons de jour; wagons-dortoirs de nuit

9 JOURS — 5 à CHICAGO — visites ville et exposition en autocar — DETROIT, visite ville et usines Ford. Lit bas individuel; hôtels 1ère classe, chambre avec bain. Deux logeant ensemble. \$77. Hébergement seul, en plus \$5.00

SEJOUR A NIAGARA EN VUE DES CHUTES

Détour à griffer sur l'un ou l'autre des itinéraires ci-dessus — Trajet via Hamilton — Hébergement compris à Niagara, supplément \$4.00</

A l'Ecole des Beaux-Arts

L'exposition des Beaux-arts — Palmarès — Travaux plus nombreux que jamais

M. Armand Viau, secrétaire provincial adjoint, a présidé, hier soir, comme représentant de M. Athanase David, à l'ouverture officielle de l'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole des Beaux-Arts pour l'année 1933-34.

Le directeur général de l'Ecole, M. Charles Maillard, les professeurs, des architectes, des peintres, des sculpteurs et un grand nombre d'autres personnes qui s'intéressent aux Beaux-Arts assistaient à l'ouverture de l'exposition. L'on pourra trouver, dans l'édifice de demain, une vue d'ensemble de l'exposition.

Diplômes et prix

Nous avons extrait du palmarès les noms des élèves qui ont obtenu leurs diplômes ainsi que ceux qui ont eu des prix spéciaux ou des premiers prix dans chacune des différentes sections. Le manque d'espace nous force à omettre les noms des gagnants de second, troisième prix ainsi que de mentions honorables.

Diplôme d'architecte : MM. Jean-Serge Lefort, David Deshaies, Alphonse Bélanger, Paul-H. Lapointe, Rodolphe Lajoie, Maurice Desrochers, Etienne Paulet, Victor Belcourt, Léopold Beaulieu, Gérard Mercier.

Diplôme de professeur de dessin (1er degré) : Mlle Jeanine Larose, Mme Germaine Schelly.

Prix d'honneur

Prix du Ministre : MM. René Chicoine, David Deshaies, Jean-Serge Lefort.

Prix du Directeur général des Beaux-Arts de la province : Mlle Thelma Carter, M. Marcel Marchand, Mlle Hélène McNichols.

Prix du Consul général de France : MM. Joseph Hillenbrand, Pierre Morency.

Prix du Consul de Belgique : Mlle Françoise Mason.

Prix du Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts : MM. Roland Gariépy, Robert Pelletier, Normand St-Jacques.

Prix des Anciens de l'Ecole : MM. Jean-Paul Bayard et Claude Beaulieu.

Premier prix

(Cours du jour)

Peinture d'art : (Cours supérieur) 1ère section : 1ère médaille : M. René Chicoine, 1ère médaille : Mlle Rolande Sicotte, 1er prix : Mlle Thelma Carter et Hélène McNichols, 2ème section : Mlle Elizabeth Kemp.

Dessin : (Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition décorative : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Composition architecturale : (4ème année) : M. Marcel Marchand.

(Antique) : M. Robert Pelletier ; (Moyen-Antique) : Mlle Madeleine Beaulieu ; (Moyen) : Mlle Thérèse Allard et M. Umberto Bruno.

Serge Lefort et David Deshaies. Diplôme : M. Alphonse Bélanger, Paul H. Lapointe, Rodolphe Lajoie, Maurice Desrochers, Georges E. Paulet, Victor Belcourt, Léopold Beaulieu et Gérard Mercier.

(4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency. (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

(Classe préparatoire d'architecture) : ex-aquo : MM. Paul Brasseur et Gabriel Jarry.

Construction générale : (5ème année) : ex-aquo : MM. Jean-Serge Lefort et Paul H. Lapointe.

(4ème année) : M. Gérard Charbonneau. (3ème année) : M. Pierre Morency.

(1ère année) : M. Jean Favreau. **Théorie des ombres** : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Géométrie descriptive : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Perspective : (3ème année) : MM. Pierre Morency et Paul Fleury.

Résistance des matériaux : (4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency.

Mathématiques : (Classe préparatoire) : M. René Belleville.

Dessin, Lavis, croquis et aquarelle : Lavis et rendu : (Classe préparatoire) : M. Gabriel Jarry.

Dessin ornemental : M. Gabriel Jarry.

Modelage ornemental : M. Gabriel Jarry.

Législation et pratique professionnelle : (5ème année) : M. Jean-Serge Lefort.

Physique appliquée : (5ème année) : M. Jean-Serge Lefort.

Histoire de l'architecture : (4ème année) : M. Roland Gariépy. (3ème année) : M. Paul Fleury.

(1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Cours du soir : Dessin : (Cours supérieur — Modèle vivant) : Rappel de prix : M. Octave Gauthier, 1er prix : M. Normand St-Jacques.

(Cours supérieur — Antique) : ex-aquo : M. Stanley Stone et Mlle Grace Woodward.

(Cours supérieur — Antique) : M. Roméo Cormier. (Cours moyen — Antique) : M. Roger Hamelin.

(Cours moyen — Antique) : M. Marcel Gadioux. (Cours élémentaire) : Mentions honorables : M. Lionel Cardin, Thomas Dods, Mme J. O. Asselin, Mlle Ruth Harris.

Modelage statuaire : (Cours supérieur — Modèle vivant) : M. Paul Mayer. (Cours supérieur — Antique) : Mlle Angéline Leduc. (Cours moyen) : Mlle Claire Frappier.

(Cours élémentaire) : Mention honorable : Mlle Béatrice Christman.

Au prochain congrès de l'ACFAS : Aux 11 sociétés qui faisaient déjà partie de l'ACFAS viennent de s'ajouter les sociétés suivantes : Société d'études médiévales d'Ottawa, Société zoologique de Québec et Société agronomique de Québec. L'Association compte donc désormais 15 sociétés affiliées, qui prendront part au prochain congrès général de l'ACFAS qui se tiendra à Québec les 7, 8 et 9 octobre prochains. Un grand nombre de travaux originaux seront présentés.

Depuis la dernière réunion du conseil, l'ACFAS a reçu de nouvelles demandes d'affiliation. Elles seront soumises à la prochaine réunion du conseil qui aura lieu bientôt.

Adoration Nocturne : Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions : 1o Vendredi, 1er juin, à l'église St-Paul-de-la-Croix pour 8 heures ; 2o dimanche, le 3, à Notre-Dame pour 9 h 30 ; il faudrait être très nombreux pour la procession.

Architecture : Composition architecturale : (5ème année — Diplôme) : 1er prix ex-aquo : MM. Jean-

Serge Lefort et David Deshaies.

(4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency. (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

(Classe préparatoire d'architecture) : ex-aquo : MM. Paul Brasseur et Gabriel Jarry.

Construction générale : (5ème année) : ex-aquo : MM. Jean-Serge Lefort et Paul H. Lapointe.

(4ème année) : M. Gérard Charbonneau. (3ème année) : M. Pierre Morency.

(1ère année) : M. Jean Favreau. **Théorie des ombres** : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Géométrie descriptive : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Perspective : (3ème année) : MM. Pierre Morency et Paul Fleury.

Résistance des matériaux : (4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency.

Mathématiques : (Classe préparatoire) : M. René Belleville.

Dessin, Lavis, croquis et aquarelle : Lavis et rendu : (Classe préparatoire) : M. Gabriel Jarry.

Dessin ornemental : M. Gabriel Jarry.

Modelage ornemental : M. Gabriel Jarry.

Législation et pratique professionnelle : (5ème année) : M. Jean-Serge Lefort.

Physique appliquée : (5ème année) : M. Jean-Serge Lefort.

Histoire de l'architecture : (4ème année) : M. Roland Gariépy. (3ème année) : M. Paul Fleury.

(1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Cours du soir : Dessin : (Cours supérieur — Modèle vivant) : Rappel de prix : M. Octave Gauthier, 1er prix : M. Normand St-Jacques.

(Cours supérieur — Antique) : ex-aquo : M. Stanley Stone et Mlle Grace Woodward.

(Cours supérieur — Antique) : M. Roméo Cormier. (Cours moyen — Antique) : M. Roger Hamelin.

(Cours moyen — Antique) : M. Marcel Gadioux. (Cours élémentaire) : Mentions honorables : M. Lionel Cardin, Thomas Dods, Mme J. O. Asselin, Mlle Ruth Harris.

Modelage statuaire : (Cours supérieur — Modèle vivant) : M. Paul Mayer. (Cours supérieur — Antique) : Mlle Angéline Leduc. (Cours moyen) : Mlle Claire Frappier.

(Cours élémentaire) : Mention honorable : Mlle Béatrice Christman.

Au prochain congrès de l'ACFAS : Aux 11 sociétés qui faisaient déjà partie de l'ACFAS viennent de s'ajouter les sociétés suivantes : Société d'études médiévales d'Ottawa, Société zoologique de Québec et Société agronomique de Québec. L'Association compte donc désormais 15 sociétés affiliées, qui prendront part au prochain congrès général de l'ACFAS qui se tiendra à Québec les 7, 8 et 9 octobre prochains. Un grand nombre de travaux originaux seront présentés.

Depuis la dernière réunion du conseil, l'ACFAS a reçu de nouvelles demandes d'affiliation. Elles seront soumises à la prochaine réunion du conseil qui aura lieu bientôt.

Adoration Nocturne : Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions : 1o Vendredi, 1er juin, à l'église St-Paul-de-la-Croix pour 8 heures ; 2o dimanche, le 3, à Notre-Dame pour 9 h 30 ; il faudrait être très nombreux pour la procession.

Architecture : Composition architecturale : (5ème année — Diplôme) : 1er prix ex-aquo : MM. Jean-

Serge Lefort et David Deshaies.

(4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency. (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

(Classe préparatoire d'architecture) : ex-aquo : MM. Paul Brasseur et Gabriel Jarry.

Construction générale : (5ème année) : ex-aquo : MM. Jean-Serge Lefort et Paul H. Lapointe.

(4ème année) : M. Gérard Charbonneau. (3ème année) : M. Pierre Morency.

(1ère année) : M. Jean Favreau. **Théorie des ombres** : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Géométrie descriptive : (1ère année) : M. Claude Beaulieu.

Perspective : (3ème année) : MM. Pierre Morency et Paul Fleury.

Résistance des matériaux : (4ème année) : M. Roland Dumais. (3ème année) : M. Pierre Morency.

Mathématiques : (Classe préparatoire) : M. René Belleville.

Dessin, Lavis, croquis et aquarelle : Lavis et rendu : (Classe préparatoire) : M. Gabriel Jarry.

\$6,995,000 pour l'aqueduc

La Commission de l'aqueduc veut exécuter des travaux pour cette somme en 1934 — La Législature devra autoriser l'emprunt de \$6,759,070

La Commission de l'aqueduc, présidée par M. Georges Caron, échevin du quartier Maisonneuve, sur demande du comité exécutif, a préparé le programme des travaux du service de l'aqueduc pour l'année 1934. Ce programme adopté par la commission, a été transmis au comité exécutif.

En voici les grandes lignes :

Pompage et filtration

Achat de trois pompes de basse-tête, d'une capacité de 50,000,000 de gallons chacune, par 24 heures, pour installer dans la nouvelle usine de pompage de basse-tête des filtres. Coût des trois pompes : \$75,000.

Remplacer par trois pompes de 30,000,000 de gallons chacune, trois pompes actuellement installées, à l'usine de bas-niveau, mais d'un rendement peu élevé et très coûteux. Coût du changement, \$45,000.

Agrandir le réservoir à l'usine de pompage de la Côte des Neiges, et remplacer les unités actuelles de bas rendement par trois nouvelles pompes de 3,000,000 de gallons chacune, au coût de \$20,000 chacune. En plus changements à la bâtisse et au tuyautage pour ledit réservoir dans la montagne de Westmount, au coût de \$25,000.

Construire première section du réservoir au parc Drummond, à Rosemont, cette section pouvant emmagasiner 175,000,000 de gallons, au coût de \$800,000. Les murs et couverture et colonnes de ladite section coûteront aussi \$800,000, soit en tout, \$1,600,000.

Construire couverture du réservoir McTavish, pour prévenir pollution des eaux, et empêcher formation d'une couche de glace de 4 pieds en hiver ce qui réduit la capacité de 15%. Le coût est de \$500,000.

Construire un réservoir sur la montagne de Westmount pour alimenter les hauts-niveaux de la montagne et accumuler réserve en cas de feu. Réservoir de 3,000,000 de gallons au coût de \$110,000.

Agrandir réservoir de Côte-des-Neiges pour une capacité de 20,000,000 de gallons au lieu de 7,000,000 au coût de \$500,000.

Canalisation

Construire une conduite d'alimentation du réservoir Rosemont, diamètre 36 pouces, longueur 35,000 pieds, coût du tuyau : \$600,000 ; coût de la pose, \$600,000 ; total, \$1,200,000.

Ce tuyau reliera l'extrémité de la conduite de 36 pouces du contrat no 19, au réservoir de Rosemont et en descendant dudit réservoir à la conduite de 36 pouces de la rue Sherbrooke.

Poser une conduite d'égalisation de 66 pouces de diamètre sur une longueur de 27,000 pieds, pour alimentation entre le réservoir McTavish et le réservoir Rosemont. Coût : \$650,000 pour le tuyau et \$650,000 pour la pose, soit, total de \$1,300,000.

Poser conduite de 24 pouces entre la station de Côte-des-Neiges et le nouveau réservoir de Westmount, au coût de \$20,000.

Division du canal

Construire nouvelle prise d'eau dans le fleuve et raccordement aux conduites du canal d'aqueduc. Coût de \$1,600,000.

Le coût de la partie submergée sera de \$1,100,000.

Donc, en résumé, \$165,000 pour pompage et filtration ; \$2,710,000 pour division des réservoirs ; \$2,520,000 pour division de la canalisation ; \$1,600,000 pour division du canal, soit en tout la somme de \$6,995,000.

La balance actuellement disponible sur tous les emprunts autorisés par la Législature est de \$379,304, dont il faut déduire \$143,375 pour contrat de la Canadian Westinghouse. Il faudra donc obtenir de la Législature la permission d'emprunter \$6,759,070.

Feu M. W. Dansereau

M. Wilfrid-A. Dansereau est décédé hier après-midi à sa résidence, à l'âge de 65 ans ; il était vice-président et secrétaire-trésorier de la maison F. Bozon et Cie dont il était à l'emploi depuis 50 ans. Il laisse dans le deuil sa femme (Georgina Dansereau) ; quatre enfants : Armand, Roméo, Juliette (Mme L.-J. Bissonnette) et Mlle Charlotte Dansereau ; un frère, L.-N. Dansereau ; un gendre, M. L.-J. Bissonnette ; deux sœurs : Mme L.-A. Côté et Mme L.-C. Dion ; trois petits-enfants : Lise et Monique Bissonnette et Wilfrid Dansereau.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église Saint-Germain d'Outremont.

Mort de l'acteur Lew Cody (Louis Côté)

Hollywood, 31 (P.C.) — Lew Cody, de son vrai nom Louis Côté, Canadien français et vétéran de l'écran, a été trouvé mort dans sa luxueuse demeure à Beverly Hills. Il était âgé de 47 ans.

Achat de 18,000 cordes de bois

Québec, 1er (D. N. C.) — La Cie J.-A. Coulombe, 126, rue St-Pierre, a acheté hier matin 18,000 cordes de bois au prix de \$28,550.

L'enchère a eu lieu au ministère des Terres et Forêts et fut présidée par M. Honoré Mercier. Il s'agissait de vendre certains lots de bois de pulpe appartenant à la "St. Lawrence Pulp and Paper Corp." et à la "Bonaventure Pulp and Paper Company", qui avaient été saisis par le gouvernement le 17 juin 1932. Il y avait deux enchérisseurs.

La démission de M. Weir

Il voulait "mener" la Commission canadienne de la radio — L'émission de Noël 1932 — M. Weir écrivait de longs mémoires et de longues lettres

Ottawa, 1er, (S.P.C.) — M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radio, a répondu aux critiques de M. E.-A. Weir, ancien directeur des programmes de la Commission. Le colonel R.-P. Landry, secrétaire de la Commission, a lu le mémoire de M. Charlesworth. C'est un document de 50 pages et c'est aussi la réponse de la Commission entière.

Le président accuse M. Weir d'avoir voulu "mener" la Commission. "Alors que le président en engageant M. Weir en novembre 1932, pensait nommer un employé pour exécuter les ordres et appliquer la politique de la Commission, M. Weir au contraire, prenait pour acquis qu'il avait été engagé pour déterminer la politique de la Commission et que celle-ci n'avait qu'à s'asseoir et se laisser conduire."

Le mémoire ajoute que M. Weir perdait beaucoup de temps à rédiger de longs mémoires dont plusieurs étaient pour censurer les décisions de la Commission et de ses employés.

"Dans tous ces mémoires, affirme le belliqueux président, M. Weir prenait les allures d'un monsieur chargé de juger ses patrons."

M. Charlesworth continue en disant que M. Weir n'a pas bien rempli les devoirs qui lui étaient assignés. Il prétend qu'il a fourni des renseignements inestimables au président de la Commission, mais M. Charlesworth répond qu'il possédait déjà tous ces renseignements.

Le crédit de l'émission de Noël 1932 que réclame M. Weir doit aller, d'après le mémoire, au lieutenant-colonel Steel qui aurait fait les arrangements avec la British Broadcasting Corporation.

M. Charlesworth ajoute que M. Weir ne pouvait travailler avec M. Arthur Dupont, autrefois du poste CRAC, de la Presse. M. Weir boudait même M. Dupont. Le président ajoute que M. Weir, quand il écrivait ses mémoires, laissait tout de côté pour faire ses écritures, et qu'il ne répondait même pas au courrier du jour.

La commission a dit à M. Weir d'organiser les programmes anglais et de se dépêcher. Mais il ne s'est pas hâté, tandis que M. Dupont y allait rapidement. C'est pourquoi les programmes français ont tout de suite prédominé sur les programmes anglais.